



VAIGO

Médecin de la terre

Déclaration de Performance Extra - Financière

Année de reporting : 2023

Sommaire

1	Partie 1 – La RSE au centre du modèle de création de valeur de VALGO	p6
2	Partie 2 – La performance des chantiers, le socle de notre activité	p18
3	Partie 3 – L’humain au cœur de l’entreprise	p24
4	Partie 4 – Le modèle VALGO moteur de la transition écologique	p37
5	Partie 5 – Être acteur des territoires et travailler avec nos parties prenantes	p50
	Annexe 1 – Tableau de bord des principales informations sociales, environnementales et sociétales	p55
	Annexe 2 – Informations obligatoires relatives à l’article 225-102-1 du Code du commerce	p59
	Annexe 3 – Rapport du professionnel de l’expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière	p60

Le Groupe VALGO Historique et développement

Fort de 20 années d'expérience, le Groupe VALGO, spécialisé dans la remédiation des sols, des bâtiments et des nappes phréatiques et la revitalisation de sites industriels a bâti une offre de services unique, intégrée et multimodale : la VALGORisation. Elle permet de créer des projets durables sur la base d'économie circulaire et d'innovations, tout en soutenant les objectifs de développement durable de nos clients pour chaque mission.

Acteur engagé depuis 2004, date de sa création, VALGO revalorise les déchets et réhabilite les friches et sites complexes jusqu'à leur aménagement pour leur donner une seconde vie. C'est en 2015/2016, à la suite du dépôt de bilan de PetroPlus (ex Shell) et la vente aux enchères par le liquidateur de ses actifs, que VALGO s'est positionné sur l'acquisition du site de 270 hectares. Le défi de la revitalisation de ce site arrive aujourd'hui à son terme. Il a été porté par une équipe de 100 professionnels en période de pointe pendant plusieurs années de travaux et a mobilisé notamment 60 M€ d'investissements de la part de VALGO.

En parallèle de ce chantier colossal, VALGO poursuit son développement avec la création de filiales au Brésil en 2013, en Italie en 2015, en Argentine et Monténégro en 2017, en Suisse en 2018, en 2021 au Canada et en 2022 en Espagne. Cette même année 2022, VALGO déploie une nouvelle dynamique en termes de développement durable, à travers la création d'une direction RSE dédiée et de son nouvel engagement au Pacte National des Nations Unies.

Une stratégie de déploiement également engagée sur le territoire national français avec l'ouverture de la 15ème agence régionale de VALGO à Brest en début d'année 2024.

Soutenant aussi la recherche et l'innovation à travers les travaux du Laboratoire VALGO, le

Groupe poursuit son développement depuis novembre 2021 grâce au soutien de son actionnaire Tikehau Capital, qui l'inclut dans son fonds T2 Energy transition.

Honoré de la confiance des organisations publiques et privées nationales et internationales, le Groupe VALGO poursuit sa dynamique de croissance en étroite ligne avec la stratégie définie sous la présidence de François Bouché, décédé le 22 janvier 2024 à l'âge de 54 ans. Nommé Président du Groupe VALGO le 15 février 2024, Franck Bouché poursuit la feuille de route définie sous la présidence de François Bouché, en garantissant sa continuité au travers d'une vision stratégique globale en ligne avec les valeurs et les objectifs de croissance du Groupe.

Début 2024, le Groupe VALGO a intégré pour la 1ère fois le classement **Champions de la Croissance** édité par le média Les Echos et Statista à la 7ème place dans la catégorie «Environnement (eau, traitement des déchets, recyclage)» et 408ème dans le palmarès toutes catégories.

Un développement continu depuis 20 ans qui s'explique par la position forte du Groupe VALGO, devenu le partenaire privilégié des organisations privées et publiques soucieuses de disposer de services alliant à la fois performance, maîtrise des coûts, sécurité sur site, certifications/garanties et protection environnementale.

Le Groupe VALGO Chiffres clés

15

Agences
en FRANCE

714

Salariés
dans le monde

8

Filiales
dans le monde et
des chantiers dans
14 pays



135

M€ de C.A en 2023
(en cours d'audit)



Cadre de la présente DPEF

Le présent document constitue la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) réalisée conformément à la Directive européenne 2014/95/UE transposée par l'Ordonnance n°2017-1180 et le décret d'application n°2017-1265.

Pour cette première édition, le périmètre de reporting est le périmètre de consolidation financière du Groupe au 31 décembre 2023.

Ce dernier est présenté en annexe des comptes consolidés.*

Il est à noter que les indicateurs et enjeux matériels définis dans le cadre de ce dossier sont amenés à être revu dans le cadre d'une future analyse de double matérialité (en cours de réalisation en préparation de la CSRD – Corporate Sustainability Reporting Directive).

(*) Certaines filiales, en cours de formation ou de mise en opération, sont encore en lancement et ne contribuent pas directement à l'activité du Groupe



Partie 1

La RSE au centre
du modèle de création
de valeur de VALGO



1.1 Une stratégie RSE ambitieuse et intégrée

Le développement durable est intrinsèque à la stratégie et aux activités du Groupe VALGO. Fort de ce constat, VALGO a souhaité affirmer une stratégie RSE ambitieuse, s'appuyant sur les valeurs du Groupe : résolution tournée vers l'innovation et l'impact, ancré dans les territoires, employeur engagé auprès de ses collaborateurs et œuvrant pour le développement durable.

Ambitions en matière de durabilité

En 2021, dans le cadre de la construction de sa stratégie RSE, le Groupe VALGO a interrogé l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes avec pour objectif de réaliser une analyse de matérialité approfondie de ses enjeux RSE.

Après une identification préalable des enjeux sectoriels représentatifs de l'activité de VALGO, la démarche a consisté en :

- La consultation, sous forme d'entretiens individuels, des principaux représentants des unités opérationnelles et services supports du Groupe ainsi que les représentants de parties prenantes externes (clients privés et publics, maître d'œuvre, fournisseurs, représentants de l'état et des associations professionnelles, etc.). Ces interlocuteurs ont répondu à deux questionnaires consécutifs en vue de hiérarchiser les enjeux selon leur niveau d'importance et la performance de VALGO vis-à-vis de la maîtrise de cet enjeu.
- Une enquête collaborateurs a été réalisée suivant les mêmes principes d'analyse enjeux/performance

- Une analyse qualitative complémentaire basée sur l'identification de potentiels signaux faibles issus des entretiens et enquête et intégrant les éléments de différenciation identifiés par les parties prenantes.

En fonction de leur positionnement sur une matrice importance / performance, ces enjeux ont été regroupés en axes stratégiques. Des ateliers de travail internes ont permis la finalisation de la définition de la stratégie RSE de VALGO, objectifs, plans d'actions et indicateurs principaux de performance.

L'ensemble de ce travail a fait l'objet d'une revue détaillée par le COMEX et d'une validation finale par les membres du Comité stratégique.

L'ambition RSE de VALGO s'appuie ainsi sur un socle de performance des chantiers et s'articule autour de trois piliers indissociables que sont l'humain, les transitions et la relation avec ses parties prenantes.

Ambitions de VALGO en matière de durabilité

- **La performance des chantiers socle de notre activité**
Au-delà de l'efficacité opérationnelle, exercer nos interventions dans des conditions optimales de sécurité pour nos salariés, nos clients, les riverains et l'environnement dans lequel nous nous inscrivons
- **L'Humain au cœur de l'entreprise**
Construire avec l'ensemble des collaborateurs une entreprise responsable et engagée autour de valeurs partagées
- **Le modèle de VALGO au cœur de la transition écologique**
Engager des actions concrètes en lien avec les grands enjeux environnementaux
Être une entreprise contributive et régénérative
- **Être acteur des territoires et travailler avec nos parties prenantes**
Participer à la construction des territoires en France et à l'international

Ambitions en matière de durabilité

Cette volonté se retrouve dans l'adhésion en 2022 au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), matérialisant l'engagement de VALGO à contribuer aux objectifs de développement durable.

VALGO réaffirme ainsi son attachement aux dix principes fondamentaux du Pacte Mondial concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Par ses activités, VALGO contribue directement à 8 objectifs de développement durable (ODD) et indirectement à 5 ODD



Une gouvernance dédiée

La RSE **fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise** et a été prise comme telle au niveau du **comité stratégique du Groupe**. Les indicateurs de performance et actions portés sur chacun des piliers stratégiques sont présentés et validés en board une fois par an. Les ambitions RSE se reflètent ainsi dans chacun des axes de développement du Groupe.

La politique RSE est portée par une direction dédiée, représentée au COMEX et directement rattachée à la Présidence.

La **Direction RSE** :

- Propose et pilote la stratégie RSE Groupe en coordination avec les différentes Directions impliquées (QSSE, Ressources Humaines, Finance, Risques et conformité, Communication, etc.)
- Assure la coordination de la stratégie RSE avec les filiales
- Participe à la communication RSE auprès des différentes parties prenantes
- Mène des études et projets exploratoires
- Anime les actions RSE au travers du réseau des ambassadeurs internes
- Organise le reporting extra-financier du Groupe et réalise la DPEF

Les actions relevant de la stratégie RSE sont pilotées en transverse sur l'ensemble des activités et services supports. Un COPIL se réunit une fois par semestre, afin de faire un bilan des actions menées et définir le programme à venir.

Le **COPIL RSE** est un organe de concertation et de co-construction. Il se compose de différents représentants des activités :

- Direction financière
- Représentant des activités dépollution
- Représentant des activités de désamiantage
- Direction des ressources humaines
- Direction des risques et conformité

- Responsable QSSE
- Représentant des activités internationales
- Directeur de la valorisation foncière
- Représentants RH et RSE des activités CANADA

Le relais du COPIL RSE est assuré au travers d'un **réseau de 18 Ambassadeurs** présent dans l'ensemble des agences qui anime la politique, remonte les informations de terrain, les bonnes pratiques et les attentes des parties prenantes.

Les filiales :

- Déclinent la stratégie RSE au sein de leur entité
- Proposent des initiatives RSE propres à leur entité
- Contribuent au reporting des données extra-financières

Faits marquants 2023

En 2023, des KPI's RSE ont été intégrés dans les critères de rémunération variables. Ils sont évalués deux fois par an lors des entretiens de performance.

En 2023, VALGO a étoffé ses équipes RSE en recrutant une chargée de missions à temps plein pour animer la démarche et appuyer les différentes actions menées par le Groupe. Une Direction Risques et Conformité a été créée en lien avec le déploiement de la démarche éthique et anti-corruption.

VALGO Canada Inc. a établi sa feuille de route stratégique ESG 2023-2025. Suivant la Dynamique de VALGO SAS, VALGO Canada entend adopter une démarche environnementale exemplaire et volontaire et mettre son expertise technique et scientifique au service des communautés et de leurs habitats.

1.1 Une stratégie RSE ambitieuse et intégrée

Performance RSE

La performance RSE du Groupe est évaluée depuis 2021 par ECOVADIS. En 2023, VALGO continue dans la progression de sa notation avec une évaluation de 62/100, ce qui permet d'obtenir la médaille ECOVADIS « engagement RSE » niveau Bronze. Le Groupe se situe dans le top 35 % des compagnies évaluées par ECOVADIS.

Au travers son engagement dans le pacte mondial des Nations Unies, VALGO réalise également sa COP (Communication On Progress).

France

	2021	2022	2023
Notation ECOVADIS	52/100	58/100	62/100

Le secteur de la dépollution

Le secteur de la dépollution connaît un essor important partout dans le monde. Une sensibilisation croissante aux enjeux environnementaux et une pression réglementaire accrue conduit les acteurs privés et publics à initier des actions de restauration et de remédiation sur des actifs fonciers et des bâtiments. Ces besoins ouvrent de nombreuses opportunités pour VALGO et nécessite le déploiement de nouvelles technologies et la mise en place de différentes collaborations à l'échelle internationale.

S'il est difficile de donner un nombre exact d'entreprises spécialisées dans la dépollution en France et dans le monde en raison de la diversité des acteurs et des variations dans la définition même du secteur, le marché de la dépollution a le vent en poupe, avec une croissance de +15% en 2021 et poursuit sur le chemin de croissance avec une moyenne de 6% environ par an d'ici 2025 (étude Xerfi 2021).

La profession est également très engagée en matière de transition écologique. L'implication naturelle de la direction de VALGO en faveur de l'économie circulaire l'a également amené à s'investir au sein même de l'UPDS (Union des Professionnels de la Dépollution des Sites) en assurant la Présidence d'avril 2019 à mars 2023.

L'offre de service de VALGO

L'approche multi-métiers de VALGO consiste à coupler les travaux de réhabilitation de fonciers dégradés, à une ingénierie technique et financière pour permettre le développement de projets écologiquement responsables et économiquement viables.

VALGO opère ainsi sur l'ensemble de la chaîne de revitalisation : diagnostic, opérations de décontamination (désamiantage, déplombage...) et de déconstruction des bâtiments, dépollution des sols et des nappes phréatiques, recyclage et revalorisation des déchets.

VALGO intervient pour des clients aussi bien publics que privés, sur des sites en activité ou des friches ayant fait l'objet d'activités industrielles, militaires ou commerciales.

Par son intervention, VALGO permet à ses clients de réduire leur impact environnemental, de gérer leurs niveaux de pollution et contribue ainsi à la préservation des écosystèmes. La maîtrise des techniques de traitement sur site et in situ permet à VALGO de proposer des solutions clé-en main limitant les transferts de déchets et en réduisant ainsi les externalités négatives (nuisances, émissions de gaz à effet de serre notamment).

Les sites peuvent ainsi retrouver une nouvelle vie.

1.1 Modèle d'affaire de VALGO : la VALGORisation

CAPITAL ECONOMIQUE

135 M€ de CA Groupe en 2023

8 filiales dans le monde

15 agences en France



CAPITAL HUMAIN

714 salariés

95 ingénieurs spécialistes des métiers de la dépollution et du désamiantage



Notre mission :
redonner vie aux fonciers et bâtiments dégradés au service de clients publics et privés

286 CHANTIERS DE DÉPOLLUTION en France et à l'international en 2023



- 634623 tonnes de déchets pris en charge
- 1 brevet pour l'extraction des PFA's dans l'eau
- 1 réseau de partenaires : terrassiers et filières
- 1 filière en propre : **Enfoui-Bec** au CANADA
- **Certification LNE** dans les domaines B et C de la norme NFX-31-620

1
Friche

2
Diagnostic, conception et analyse des risques



3
Déconstruction décontamination

4
Traitement des pollutions
Réduction des risques sanitaires et environnementaux

5
Valorisation des sites dans le cadre de leurs aménagements

5 DOCTEURS en chimie /experts



6 GÉOPHYSICIENS

1 LABORATOIRE intégré

3,8 M€ consacrés à la R&D

284 OPÉRATEURS AMIANTE



Certification qualibat 1552

829 chantiers amiante en France en 2023

257 ha dépollués en 2023 destinés à un nouvel usage

Une contribution directe à la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques et à l'objectif ZAN*

*ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Notre valeur ajoutée :
la maîtrise des techniques de traitement in-situ : désorption thermique / venting / oxydation – réduction / bioventing / biosparging / extraction / confinement sur site, etc.

1.3 Analyse des risques et opportunités

Dans le cadre de l'élaboration de la DPEF par le biais d'une approche de valorisation des opportunités et de maîtrise des risques, le Groupe a procédé à l'analyse de ses risques RSE.

L'analyse a été réalisée conjointement par la Direction Financière et la Direction RSE en préfiguration d'une analyse de double matérialité qui reste à construire. Cette analyse s'est appuyée sur l'ensemble des éléments issus de la démarche de construction de la stratégie RSE et notamment, les résultats détaillés de la consultation des parties prenantes telles que précédemment évoquées mais aussi sur un benchmark des principaux concurrents des secteurs couverts par l'activité de VALGO.

Les risques RSE ont été regroupés suivant les axes stratégiques RSE de VALGO et catégorisés en fonction des enjeux ESRS de la CSRD. Il est à noter qu'en l'état actuel de la démarche, cette analyse n'a pas fait l'objet d'une hiérarchisation des enjeux en fonction de leur probabilité d'occurrence, échelle ou portée de l'impact.

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques identifiés à ce stade de la démarche. L'ensemble des politiques et plan d'action déployés par le Groupe en réponse à ces enjeux sont ensuite détaillés dans les différents chapitres de la présente DPEF.

La performance des chantiers, le socle de notre activité

	Description du risque et des impacts potentiels	Dispositifs de maîtrise	Objectifs	Indicateurs	Opportunités
Enjeu	Santé et de sécurité au sein de l'entreprise				
Santé sécurité des collaborateurs, prestataires et sous-traitants de VALGO	<p>Risque : Accident du travail / Exposition aux polluants ayant un impact sur la santé</p> <p>Impact : Blessure, décès, atteinte à la santé liés à un accident ou une exposition aux polluants</p> <p>Enjeux managériaux et sociaux</p> <p>Dommages matériels</p> <p>Arrêt de chantier - perte de productivité</p>	<p>Système de management SSE</p> <p>Certification MASE et process liés en termes de prévention, audits, analyse des risques, REX</p>	"zéro accident"	<p>Taux de fréquence</p> <p>Taux de gravité</p> <p>Nombre d'heures de formation liées à la sécurité</p> <p>Nombre de salariés SST</p>	Amélioration des process d'intervention
Enjeu	Gestion des pollutions				
Pollution de l'air	<p>Risque : Pollution générée par une non maîtrise des process de traitement ou un déversement accidentel.</p> <p>Impact : Atteinte à l'environnement, aux écosystèmes, à la santé des riverains / Amendes liées au non-respect des normes de rejet / Atteinte à l'image du Groupe</p>	<p>Système de management SSE</p> <p>Certifications métiers : Qualibat 1552/ Afaq / LNE dans les domaines B&C de la norme NFX 31-620</p>	"zéro accident"	<p>Nombre de remontées d'incident liés à l'environnement</p>	<p>Le traitement des pollutions de toute nature effectué par VALGO permet aux clients de VALGO de réduire leur impact environnemental et de supprimer les risques d'atteinte aux écosystèmes</p>
Pollution de l'eau					
Pollution des sols					
Pollution des organismes vivants et des ressources en nourriture					
Substances préoccupantes et très préoccupantes					

1.3 Analyse des risques et opportunités

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques identifiés à ce stade de la démarche. L'ensemble des politiques et plans d'action déployés par le Groupe en réponse à ces enjeux sont ensuite détaillés dans les différents chapitres de la présente DPEF.

L'Humain au cœur de l'entreprise

	Description du risque et des impacts potentiels	Dispositifs de maîtrise	Objectifs	Indicateurs	Opportunités
Enjeu	BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur				
Droits humains et fondamentaux	Risque : Violation des droits humains et fondamentaux dans l'entreprise ou chez un sous-traitant / fournisseur Impact : Humain /Juridique /image de l'entreprise	Code de conduite et d'intégrité Système d'alerte Évaluation des fournisseurs	"zéro incident"	Nombre d'incidents remontés Taux de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation	Limitation des risques
Conditions de travail et Qualité de vie au travail	Risque : Non-respect des items liés aux conditions de travail : salaire adéquat, temps de travail, sécurité de l'emploi, dialogue social ... Impact : risques psycho-sociaux, absentéisme, turnover /marque employeur / risques juridiques	Politique RH, respect des réglementations, dialogue social Poste de Happiness Officer	Maintenir le taux d'absentéisme à 3 % maximum	Taux d'absentéisme Enquête satisfaction	Création d'un milieu de travail sain, attractif et productif
Enjeu	Avoir un management responsable et de proximité				
Diversité et égalité des chances	Risque : Non représentativité de la diversité sociale Impact : diminution de la performance de l'entreprise / Image	Politique de recrutement Sensibilisation handicap / Accompagnement RQTH	Réduction des écarts de rémunération	Index EgaPro / Gender PayGap Taux de travailleurs handicapés Taux de femmes cadre	Création d'égalité et de confiance entre les personnes, progression liée au travail
Lutte contre la violence et le harcèlement au travail	Risque : Détérioration des conditions de travail Impact : risques psycho-sociaux, absentéisme /marque employeur / risques juridiques	Politique QVT, instances de dialogue social, dispositif d'alerte	"zéro incident »	Nombre de signalement	Limitation des risques
Respect de la vie privée confidentialité	Risque : Cyberattaque ou incident entraînant une fuite de données Impact : Juridique / dégradation de l'image / impact sur l'activité	Politique cyber / RGD Nomination d'un DPO Plan de continuité Mise en place d'un SOC	"zéro incident"	Nombre d'incidents liés à la cybersécurité	Limitation des risques
Conduite des affaires	Risque : Non-respect de la réglementation anti-corruption Impact : Juridique / financier / marque employeur	Code de conduite et d'intégrité Programme de conformité Système d'alerte Formation	"zéro incident"	Nombre de managers formés Nombre d'incidents	Limitation des risques, partie prenante de confiance
Enjeu	Permettre à chaque collaborateur de conduire son parcours professionnel				
Attirer et fidéliser les talents	Risque : Difficultés de recrutement et de fidélisation Impact : Turn-over / perte de savoir-faire / marque employeur	Intégration - Gestion des carrières - Formation Participation des salariés à la valeur du Groupe	100 % des cadres passés en people revue	Nombre moyen d'heures de formation par employé taux d'atteinte du plan de formation	Marque employeur Baisse des coûts liés au recrutement Performance

1.3 Analyse des risques et opportunités

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques identifiés à ce stade de la démarche. L'ensemble des politiques et plan d'action déployés par le Groupe en réponse à ces enjeux sont ensuite détaillés dans les différents chapitres de la présente DPEF.

Le modèle VALGO au cœur de la transition écologique					
	Description du risque et des impacts potentiels	Dispositifs de maîtrise	Objectifs	Indicateurs	Opportunités
Enjeu	Changement climatique				
Adaptation au changement climatique	<p>Risque : Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes climatiques extrêmes</p> <p>Impact : Dommages aux biens et personnes, arrêts de chantier.</p>	Établissement de plans de continuité d'activité	Réduction du montant des dommages	Nombre d'incidents Montant des dommages	Limitation des effets et dommages, anticipation lors des plans de prévention autant d'un point de vue matériel qu'humain
Atténuation du changement climatique	<p>Risque : Incapacité à respecter des engagements de réduction des émissions de GES</p> <p>Impact : Dépendance aux énergies fossiles, non réponse aux exigences des parties prenantes, image dégradée</p>	<p>Suivi bilan GES des activités, établissement de plans d'action associés</p> <p>Formation des salariés</p> <p>Calcullette CO2 chantiers</p>	Avoir établi en 2025 un plan climat	Émissions SCOPE 1,2,3 Nombre de salariés sensibilisés aux enjeux climatiques	Développement d'une offre différenciante vis-à-vis de la concurrence permettant aux clients de décarboner leur SCOPE 3. Baisse des coûts de production liée à l'efficacité des techniques
Énergie	<p>Risque : Incapacité à sortir des énergies fossiles en lien avec l'objectif d'atténuation du changement climatique - volatilité des prix</p> <p>Impact : Financier (baisse de rentabilité), notation extra-financière dégradée en lien avec la taxonomie, image</p>	Groupes de travail sur l'efficacité énergétique des process, REX ...	Réduction de 10 % de la consommation énergétique à l'horizon 2024	Relevé des consommations énergétiques par source d'approvisionnement	
Enjeu	Gestion des déchets et Économie Circulaire - préserver l'utilisation des ressources				
Gestion des déchets issus des opérations de désamiantage / dépollution	<p>Risque : Non-respect de l'ensemble des réglementations nationales et transnationales / défaut d'orientation en filière de traitement</p> <p>Impact : Atteinte à l'environnement, aux écosystèmes, à la santé des riverains / Coûts supplémentaires de traitement / Amendes / procédures judiciaires / Atteinte à l'image du Groupe</p>	Système de management SSE Certifications métiers Traçabilité	"zéro incident" 80 % de valorisation en lien avec l'objectif économie circulaire	Quantités de déchets traités par nature et par filière	Les techniques de traitement IN-SITU et de revalorisation des matériaux proposées par VALGO permettent aux clients de réduire les quantités de déchets produites par les opérations de dépollution et/ou de curage
Valorisation des déchets issus de nos activités (terres et matériaux issus du traitement et de la dépose)	<p>Risque : Absence de valorisation des matériaux issus de nos opérations</p> <p>Impact : Impacts environnementaux liés aux filières de traitement, gaspillage de ressources / Atteinte à l'image du Groupe</p>	Plan de gestion des déchets Engagements environnementaux du Groupe	80% de terres traitées sur site, in-situ, recyclées ou valorisées	Taux de valorisation des déchets de chantier	Offre différenciante du Groupe : privilégier le traitement in-situ et la valorisation dans un souci de préservation de l'environnement et de réduction des émissions de GES

1.3 Analyse des risques et opportunités

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques identifiés à ce stade de la démarche. L'ensemble des politiques et plan d'action déployés par le Groupe en réponse à ces enjeux sont ensuite détaillés dans les différents chapitres de la présente DPEF.

Le modèle VALGO au cœur de la transition écologique

	Description du risque et des impacts potentiels	Dispositifs de maîtrise	Objectifs	Indicateurs	Opportunités
Enjeu	Biodiversité et écosystème				
Impact sur l'état des espèces	<p>Risque : Atteinte à une espèce en phase chantier - diffusion d'EEE</p> <p>Impact : juridique (espèce protégée) - atteinte à l'image du groupe</p>	<p>Analyse des enjeux lors de la réponse à appel d'offre,</p> <p>Contractualisation avec une entreprise spécialisée en tant que besoin</p> <p>Sensibilisation des salariés</p>	"zéro incident"	<p>Nombre d'incidents environnementaux en lien avec la biodiversité</p> <p>Nombre de salariés sensibilisés à la biodiversité</p>	Intégration de l'enjeu biodiversité dans les offres
Impact sur l'étendue et les conditions des écosystèmes	<p>Risque : Dégradation des écosystèmes en lien avec un déversement accidentel ou une mauvaise maîtrise des process de traitement</p> <p>Impact : Atteinte à l'environnement/ Risque juridique / Atteinte à l'image du groupe</p>	<p>Système de management SSE et prévention des risques de pollution (Cf. gestion des pollutions)</p>	"zéro incident"	<p>Nombre d'incident ayant eu un impact sur les écosystèmes</p> <p>-</p> <p>Indicateur d'impact en cours de définition</p>	Les activités de VALGO permettent aux clients de réduire les niveaux de pollution de leur site et donc d'améliorer leur impact sur les écosystèmes
Impacts et dépendances aux services écosystémiques					

1.3 Analyse des risques et opportunités

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux risques identifiés à ce stade de la démarche. L'ensemble des politiques et plan d'action déployés par le Groupe en réponse à ces enjeux sont ensuite détaillés dans les différents chapitres de la présente DPEF.

Être acteur des territoires et travailler avec nos parties prenantes					
	Description du risque et des impacts potentiels	Dispositifs de maîtrise	Objectifs	Indicateurs	Opportunités
Enjeu	Communautés affectées (au sens partenariat avec les territoires)				
Ancrage local	Risque : Absence de relations avec les parties prenantes du territoire Impact : Difficultés d'intégration / communication / Image / Attractivité de l'entreprise	Développement des Agences locales Partenariats école	2 écoles en partenariat récurrent	Nombre de partenariat avec les écoles	Valorisation de nos métiers / Marque employeur
Enjeu	Consommateurs et clients finaux				
Clients et riverains des chantiers	Risque : Non atteinte des objectifs de traitement Impact : Sécurité, Santé / Financiers (obligation de reprise du chantier) / juridique / Atteinte à l'image du Groupe	Système de management SSE Contrôles de fin de chantier	Traiter 100 % des réclamations clients	% de dossiers ayant fait l'objet d'un questionnaire de satisfaction Nombre de réclamations client traitées	Image de marque de la société basée sur le sérieux et la satisfaction client
Enjeu	Relations avec les fournisseurs				
Achat responsable	Risque : Non-respect des principes du pacte mondial des Nations Unis dans la chaîne de valeur Impact : Juridique / financier / marque employeur	Code de conduite Questionnaire fournisseur Clauses RSE dans les contrats cadre	90 % des 100 premiers achats en volume avec une clause RSE	Pourcentage de fournisseurs ayant fait l'objet d'un audit / questionnaire d'évaluation Nombre de partenariats signés avec des fournisseurs ayant intégré des clauses RSE	Pouvoir proposer des offres plus vertueuses à nos clients, garantir le devoir de vigilance sur l'ensemble de la chaîne de valeur

VALGO

Médecin de la terre



Partie 2

La performance
des chantiers,
le socle de notre activité



2.1 Politique santé et de sécurité au sein de l'entreprise

Engagements et politique

La performance QSSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) des chantiers constitue une base indéfectible de l'activité de VALGO.

Au-delà de l'efficacité opérationnelle, les interventions doivent être réalisées dans des conditions optimales de sécurité pour les collaborateurs, les sous-traitants et prestataires, les clients, les riverains et l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. La politique QSSE est ainsi le socle de l'engagement RSE du Groupe VALGO.

Elle est définie chaque année par le Président et s'applique à l'ensemble des filiales et activités du Groupe VALGO. Elle se décline selon 3 grandes orientations :

- **La construction d'une culture commune de la santé et sécurité basée sur la prévention avec pour objectifs :**
 - de tendre vers le zéro accident de travail
 - la réduction de l'exposition aux risques des travailleurs VALGO et des entreprises extérieures
- **La réduction de l'empreinte environnementale :**
 - en assurant la réduction des risques et la prévention des pollutions accidentelles
 - en travaillant à la réduction des rejets de toute nature
 - en travaillant à l'optimisation de nos consommations
- **L'excellence des conditions de valorisation et d'élimination des déchets :**
 - en recherchant des techniques permettant de limiter les quantités produites
 - en privilégiant la revalorisation lorsque cela est possible
 - en assurant la traçabilité des évacuations et du traitement

VALGO dispose ainsi d'un système de management QSSE qui repose sur quelques grands principes communs :

- Identifier les risques et prévenir les risques identifiés
- Se conformer à la législation en vigueur et aux autres exigences applicables à notre activité
- Intervenir avec des collaborateurs formés, habilités et en capacité d'analyser les situations à risque et de prendre les mesures adaptées pour y remédier
- Restreindre l'appel aux personnes intérimaires et aux contrats courts de manière plus générale
- Maintenir un système de management de la Qualité, Santé, Sécurité et Environnement conformément aux exigences du référentiel MASE / UIC
- Recourir à des entreprises sous-traitantes sélectionnées selon les critères déterminés par notre entreprise et possédant un niveau de management QSSE similaire

Les engagements QSSE sont ensuite déclinés activité par activité lors des revues de direction.

Principales actions mises en œuvre

En lien avec la politique QSSE, les actions de sensibilisation et de formation ont été poursuivies :

- Formations obligatoires nécessaires pour maintenir les autorisations de travail des collaborateurs en respect des exigences de nos métiers
- Causeries mensuelles de tout le personnel, y compris le personnel temporaire et les sous-traitants en fonction de leur présence sur les chantiers
- Audits terrain

2.1 Politique santé et de sécurité au sein de l'entreprise

Plusieurs actions de sensibilisation sont menées de façon transversale pour l'ensemble des activités. Il s'agit plus particulièrement des actions relatives à la sécurité routière :

- Audits de la flotte automobile (véhicules de société, de service et de chantier)
- Optimisation du parc véhicule
- Diffusion de mailing lors de la semaine de prévention routière
- Causeries de sensibilisation auprès des agences
- Contrôle des infractions au code de la route (amendes)
- Vérification régulière des permis de conduire
- Actions liées à la prévention des conduites addictives (mois sans tabac)

En lien avec le développement de nouvelles activités les DUERP (documents uniques d'évaluation des risques professionnels) ont été mis à jour. Cela concerne plus particulièrement les activités de déplombage et de curage des bâtiments.

Concernant la prévention des maladies professionnelles, les actions de prévention des expositions aux polluants de chantier sont un élément particulièrement suivi. On mentionnera également la réalisation d'actions spécifiques liées à la recherche de solutions innovantes pour réduire la pénibilité au travail (postures difficiles, efforts physiques et manutention) telles que des essais d'exosquelette nouvelle génération, l'investissement et la formation au Système d'Ancrage Mobile (SYAM), des tests sur des bras de levage et chariots de ponçage.

En 2023, les analyses d'accident ont été intégrées dans un logiciel spécialisé en gestion des thématiques Qualité, Santé et Sécurité nommé AVANTEAM. De manière plus générale, la digitalisation des outils dans le but de rendre la documentation de chantier plus accessible s'est poursuivie au travers d'une application métier accessible via des tablettes.

■ Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de salariés habilités SST	193	210	NC	NC	193	210
Nombre de causeries	336	295	NC	NC	336	295
Nombre de causeries sur la thématique sécurité	225	164	-	-	225	164
Nombre de causeries sur la thématique santé	74	92	-	-	74	92
Nombre de causerie sur la thématique environnement	37	39	-	-	37	39

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Taux de fréquence des accidents	16,91	5,22	NA	NA	-	-
Taux de gravité des accidents	1,31	0,04	NA	NA	-	-

NC : Non communiqué

NA : Non applicable (ici pour des raisons de non-comparabilité des formules utilisées dans chaque pays)

2.2 Gestion des pollutions

Spécialiste du traitement des pollutions de toute nature, VALGO propose à ses clients, publics ou privés, des solutions innovantes de remédiation environnementale de leurs sites et/ou bâtiments. L'intervention de VALGO permet ainsi de réduire les niveaux de pollutions des sols, des eaux, et par conséquent de l'air, supprimant ainsi les atteintes aux écosystèmes.

Dans le cadre des chantiers, les enjeux liés à cette thématique portent sur :

- le respect des niveaux d'engagement de traitement et leur contrôle
- la prévention des risques de pollution liés à un dysfonctionnement ou à un déversement accident dans le milieu naturel

Sur la filiale de traitement Enfoui-Bec, s'ajoute les impacts potentiels liés aux rejets de l'installation.

Engagements et politique

Afin de garantir aux clients une prestation de qualité, conforme à leurs besoins, à l'état de l'art et aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, VALGO s'est engagé à ce que ces prestations respectent à la fois les référentiels métiers et les prescriptions relatives au système de management de la Qualité, Santé, Sécurité et Environnement, notamment celles de la certification MASE.

Ainsi, dans le cadre de la dépollution, VALGO

établit sa méthodologie de travaux conformément à la norme qualité NF X 31 620-4, se rapportant aux sites et sols pollués. L'agence VALGO de Toulouse est d'ailleurs certifiée LNE depuis 2016.

VALGO est également qualifié QUALIBAT 1552 et AFNOR pour le traitement des matériaux amiantés. Cette démarche de qualité opérationnelle est intégrée au système QSSE.

Concernant le site d'enfouissement de sols contaminés (LESC) de Gestion 3LB inc., située à Bécancour, le suivi de la qualité des eaux souterraines, des eaux de surface et de la qualité de l'air ambiant sont réalisés conformément au programme de contrôle et de suivi environnemental déposé dans le cadre de l'autorisation environnementale, et répondent au Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il fait l'objet d'un rapport annuel de suivi. VALGO s'engage au respect des prescriptions environnementales de rejet et à l'amélioration de son process industriel dans un objectif de performance et de diminution des rejets.



Certification MASE
pour l'amélioration permanente et continue des performances en Sécurité Santé Environnement des entreprises



Certification LNE
dans les domaines B&C de la norme NF X 31-620



Certification Qualibat 1552
pour le retrait de matériaux contenant de l'amiante

2.2 Gestion des pollutions

Principales actions mises en œuvre

La prévention des risques

Chaque activité de dépollution et de désamiantage dispose d'un PASE (Plan d'amélioration de la santé, sécurité et environnement) qui traduit en termes organisationnels le système de management QSSE de VALGO. Il définit l'organisation (autorités et responsabilités) et les modes de fonctionnement (procédures et instructions) permettant :

- d'identifier et de décrire les actions permettant d'assurer aux clients de VALGO des prestations de qualité élevée et constante
- d'identifier et de hiérarchiser les risques et dangers liés aux activités de la société ainsi que les enjeux environnementaux
- de gérer ces risques et dangers, ces enjeux environnementaux et cette démarche qualité, selon une démarche d'amélioration continue, de conformité aux exigences légales et aux autres exigences auxquelles VALGO souscrit.

Afin de prévenir les risques de pollutions liés à ses activités, la politique de VALGO repose, dans le cadre de ce PASE, sur l'identification des impacts potentiels liés à l'activité, la mise en place de mesures préventives correspondantes, la sensibilisation du personnel au travers de causeries et sa formation, notamment au travers du guide des bonnes pratiques, et du contrôle de l'efficacité du système de management sous forme d'audits internes.

L'évaluation de la performance porte sur la pertinence des éléments d'autocontrôle, notamment en analysant l'adéquation des suivis avec la réalité des opérations. Il s'agit à la fois de contrôles documentaires et de contrôles terrain, le département QSSE, ainsi que chaque encadrant technique, effectuant de manière régulière des audits de chantier. L'objectif fixé est d'atteindre « zéro incident » avéré lié à l'environnement.

En ce qui concerne la performance des traitements mis en œuvre et l'impact environnemental de ces derniers, des contrôles

analytiques sont régulièrement réalisés. La métrologie adoptée et la stratégie d'échantillonnage mise en œuvre sont propres à chaque chantier. L'ensemble des éléments relatifs aux travaux réalisés et éléments justificatifs de leur bonne réalisation (analyses, bordereaux de suivi de déchets, etc.) sont consignés dans le DOE (dossier des ouvrages exécutés).

Faire avancer les connaissances techniques

14 projets de R&D ont été portés par VALGO en 2023. Neuf d'entre eux visent directement à améliorer les techniques de traitement des pollutions.

Parmi eux, on mentionnera le projet de recherche relatif au traitement des PFAS. Les composés poly- et perfluorés sont utilisés pour leurs propriétés de résistance à la chaleur et à la combustion. Ces substances perfluoroalkylées (PFAS), comme le perfluorooctylsulfonate (PFOS), désormais interdit, sont ou étaient utilisées, notamment, comme produits moussants dans la lutte contre l'incendie. Il existe de très nombreuses autres applications industrielles aux PFAS, comme déperlants, anti-adhésion, imperméabilisants, etc. Ils sont connus sous le nom de « produits chimiques éternels » (forever chemicals), car ils sont extrêmement persistants dans l'environnement et présentent des risques pour la santé humaine.

En novembre 2022, ces recherches ont mené au dépôt de brevet n° FR 2212449 à l'INPI, intitulé « PROCÉDÉ DE TRAITEMENT D'UN MILIEU LIQUIDE CONTAMINÉ PAR DES PFAS » sur le principe de traitement à l'étude depuis 24 mois. En 2023, au regard des résultats des précédentes années, VALGO a poursuivi ses travaux de recherche et développement sur cette thématique en passe de devenir une véritable préoccupation en termes de santé publique.

2.2 Gestion des pollutions

Un laboratoire intégré à l'appui des chantiers

Depuis 2014, le laboratoire VALGO, situé sur le site de Petit-Couronne (76) propose un appui opérationnel aux chantiers pour :

- Comprendre comment les polluants se comportent dans les échantillons concernés
- Tester des solutions standards ou innovantes, physiques, chimiques ou biologiques
- Éventuellement, les combiner entre elles
- Valider des choix techniques
- Proposer une stratégie de remédiation
- Accompagner son déploiement sur le terrain

En 2023, plusieurs cas d'étude ont ainsi été soumis au laboratoire, visant à répondre à des problématiques du secteur de l'Oil&Gas : traitement de phase liquide de boues hydrocarburées, étude de biodégradation et de criblage ventilé pour abattre des BTEX, traitement de déchets et résidus de fonds de bac, etc.

Le Groupe investit ainsi chaque année dans la recherche de solutions de dépollution les plus efficaces tant sur le plan technique qu'environnemental.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Budget consacré à la R&D (Millions d'euros)	NC	3,8	NC	NC	-	-

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre d'incidents avérés liés à l'environnement	10	12	NC	0	-	12
Comportement (ex. non-respect des règles de tri)	2	2	-	-	-	-
Organisation (ex : procédure ou consigne non adaptée)	0	1	-	-	-	-
Technique (ex : épandage suite à la rupture d'un flexible)	8	9	-	-	-	-

NC : Non communiqué

VALGO

Médecin de la terre



Partie 3

L'humain au cœur de l'entreprise



3.1 BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur

Droits humains fondamentaux

Le Groupe VALGO reconnaît l'importance de respecter et de promouvoir les droits humains fondamentaux dans toutes ses activités, incluant la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains, visant ainsi le zéro incident.

Engagements et politique

VALGO s'assure de veiller au respect des droits humains en interdisant toute forme de travail des enfants et de travail forcé tout au long de son processus de production.

De plus, le Groupe s'efforce à sensibiliser ses collaborateurs sur ces questions, afin de créer une culture d'entreprise où les droits humains sont respectés et valorisés.

Principales actions mises en œuvre

En 2023, VALGO crée une Direction Risques et Conformité permettant d'assurer la gestion proactive des risques et le respect des normes légales et éthiques, renforçant ainsi la sécurité, la transparence et la durabilité des activités du Groupe. Un code de conduite a été créé et annexé au règlement intérieur. Il s'applique à l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe.

Cette action renforce les engagements du Groupe déjà matérialisés par l'adhésion en 2022 de VALGO au Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact).

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de plaintes liées aux droits sociaux et humains	0	0	0	0	0	0

3.1 BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur

Qualité de vie et conditions de travail

Les collaborateurs et les collaboratrices, grâce à leur mobilisation, leur engagement, leur talent et leur diversité, sont le moteur de VALGO. Ils contribuent à faire de la vision de l'entreprise une réalité. Le modèle à impact du Groupe offre une formidable opportunité de mobiliser les collaborateurs autour de la mission : « VALGO, Médecin de la Terre ».

Engagements et politique

Sécurité de l'emploi

VALGO vise à promouvoir une politique de développement des Ressources Humaines, inclusive et protectrice, permettant à chaque collaborateur d'anticiper les évolutions métiers, de développer leurs compétences, et de bénéficier de passerelles et mobilité professionnelle, en fonction des attentes et ambitions de chacun. Le Groupe est conscient que la sécurité de l'emploi contribue non seulement au bien-être des individus et à leurs familles, mais aussi à la cohésion sociale et à la performance globale de l'entreprise. Ainsi, Le Groupe privilégie l'octroi de contrats à durée indéterminée, y compris pour les opérateurs travaillant sur les chantiers, et fait peu appel aux contrats à durée déterminée (CDD ou CDIC).

Politique de rémunération

Le système de rémunération mis en place dans le Groupe vise à assurer un traitement équitable entre tous les collaborateurs. Il intègre pour tous un programme de rémunération variable basé sur des critères de performance liés à des objectifs spécifiques. VALGO s'engage à réduire les écarts

de rémunération entre les genres. Les salaires à l'embauche et les augmentations proposées par les managers sont examinés conjointement par les responsables des Ressources Humaines et le responsable de BU.

Dialogue social

Il tient à cœur au Groupe de maintenir un dialogue social actif entre la Direction et les représentants du personnel et de garantir la transparence envers ses collaborateurs. Le dialogue social favorise la cohésion sociale, le respect des droits des travailleurs et contribue à l'amélioration continue de nos pratiques en matière de ressources humaines.

Le dialogue social englobe non seulement les processus formels de consultation, mais aussi les interactions informelles qui contribuent à la prise de décision.

VALGO s'assure que ses représentants du personnel soient correctement formés afin d'assurer pleinement leur rôle et mission.

Liberté d'association

VALGO accord une grande importance à la liberté d'association et reconnaît le droit fondamental pour ses collaborateurs de former et de rejoindre des syndicats ou des associations professionnelles, sans crainte de représailles ou de discrimination. Le Groupe s'engage à respecter ce droit et à promouvoir un environnement de travail inclusif où la diversité des opinions et des perspectives est valorisée.

3.1 BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur

Qualité de vie et conditions de travail

Encourager la pratique sportive et l'engagement des collaborateurs

VALGO favorise l'engagement associatif et citoyen de ses collaborateurs et les soutiens dans leur volonté de contribuer positivement à la société. Ainsi, l'entreprise s'engage dans la lutte en faveur de l'inclusion en invitant les collaborateurs, selon leurs convictions personnelles, à œuvrer au sein de différentes associations.

L'entreprise encourage également la pratique sportive, qui outre les valeurs qu'elle porte, contribue à la santé et au bien-être des individus.

Ainsi, que ce soit par le biais d'un financement de la Fondation VALGO ou par la contribution de l'entreprise aux inscriptions à des événements sportifs, VALGO permet à ses collaborateurs de participer à des actions qui font sens.

Principales actions mises en œuvre

Au sein de VALGO, un poste d'Happiness Officer a été créé dans l'objectif de porter les actions visant à la qualité de vie au travail.

En 2023, ont été proposées, avec l'appui du service RSE des actions telles que :

- la participation des agences à la course « Run for Planet »,
- l'organisation de cours de Yoga,
- une « tournée des agences » visant à analyser les conditions de travail dans les locaux et proposer des pistes d'amélioration,
- un cycle de conférence avec la Société d'Encouragement pour l'industrie Nationale.

L'ensemble de ces actions contribuent conjointement à la qualité de vie au travail et donc à diminuer l'absentéisme. L'objectif est que cet indicateur ne dépasse pas les 3%.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Canada		Brésil		Monténégro	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Taux d'absentéisme	NC	3%	1%	2%	NC	NC	NC	NC

NC : Non communiqué

Aucune enquête de satisfaction salarié n'a été réalisée en 2023

3.1 BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur

Qualité de vie et conditions de travail – Avantages sociaux

VALGO met en œuvre une offre sociale et RH attractive, favorable à la valorisation de ses collaborateurs, au développement de leurs compétences et connaissances au travers d'un cadre de travail propice à leur épanouissement.

Télétravail

Dans un contexte où le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ne cesse de croître, le télétravail apparaît comme une opportunité pour améliorer la qualité de vie, les conditions de travail des salariés et l'efficacité des organisations. Le télétravail apparaît en effet comme une opportunité permettant entre autres :

- Un meilleur équilibre vie professionnelle - vie personnelle
- Une meilleure gestion du temps de travail
- Une plus grande autonomie dans la gestion des tâches
- L'incitation à la modernisation des pratiques managériales

Depuis 2020, VALGO propose la possibilité de télétravailler à ses collaborateurs. Ce dispositif souple et pragmatique prévoit, pour les fonctions qui le permettent et en prenant en compte la configuration de l'équipe, l'autonomie du salarié et les conditions d'équipement, jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine.

Afin que ce dernier se déroule dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble des parties, le télétravail peut débuter à partir de 6 mois d'ancienneté une fois que le salarié est bien intégré dans ses fonctions et dans l'équipe.

Titres-restaurant

Les tickets restaurant sont dématérialisés via une carte de paiement 100% virtuelle.

Coffre-fort numérique

Les bulletins de paie ainsi que les documents RH des collaborateurs sont envoyés via un coffre-fort électronique virtuel et sécurisé accessible à n'importe quel moment, depuis un smartphone ou un ordinateur.

Épargne salariale

VALGO a signé un accord de participation avec les représentants du personnel. L'enveloppe de participation est définie selon un calcul légal puis répartie entre chaque salarié sur les critères de temps de présence et de rémunération. Ces montants sont déterminés en fonction des résultats fiscaux selon un mode de calcul légal.

Action Logement

Dans le cadre de sa participation à Action Logement, le Groupe VALGO en tant qu'employeur accompagne l'ensemble de ses collaborateurs dans leurs projets immobiliers : aide pour s'installer près de son lieu de travail, aide au paiement du loyer pour les alternants, accompagnement pour trouver un logement, mais également des prêts permettant de devenir propriétaire ou de faire des travaux, et des cautionnements pour la location.

Gestionnaire santé et prévoyance

VALGO est particulièrement attaché au bien-être et à la santé de ses collaborateurs et propose une couverture santé performante.

Les bulletins d'adhésion ainsi que les garanties sont transmis à chaque nouvel entrant lors de son embauche. VALGO prend en charge 75% du coût total de la mutuelle.

Plan d'Épargne Retraite Obligatoire

VALGO finance à 100% un PER Obligatoire (ex. article 83) à hauteur de 5% de la rémunération annuelle pour ses salariés cadres.

Principales actions mises en œuvre

Des guides spécifiques récapitulant le cadre légal, les procédures au sein de VALGO et les bonnes pratiques à mettre en œuvre ont été remis aux managers et aux collaborateurs.

En 2023, VALGO a renouvelé ses contrats de mutuelle et de prévoyance avec des taux d'augmentation minimales. Une amélioration des garanties dans le contrat de prévoyance a également été mise en place.

Diversité et égalité des chances

La force de VALGO réside dans la richesse de ses collaborateurs. Cette dernière repose sur la diversité des talents qui la compose : une diversité de profils, de métiers et de parcours.

Engagements et politique

Chacun peut témoigner en interne que la non-discrimination est une valeur inconditionnelle chez VALGO. Elle se traduit dès la procédure de recrutement et tout au long du parcours professionnel. Elle se reflète entre autres via notre déclaration d'index de l'égalité professionnelle, mais également par le pourcentage de femmes dans les instances dirigeantes, qu'il s'agisse des cadres ou des membres du COMEX.

Accompagner les travailleurs en situation de handicap

VALGO s'engage en faveur de l'inclusion et du soutien des personnes handicapées en créant un environnement de travail accessible et inclusif, où chacun, quelle que soit sa situation, peut s'épanouir et contribuer pleinement. Dans cette optique, le Groupe a nommé deux référents handicap dont les missions consistent à sensibiliser les collaborateurs, accompagner les personnes handicapées dans leur parcours professionnel, coordonner la mise en place des aménagements nécessaires (accessibilité physique et numérique) et évaluer l'efficacité des mesures prises. En tant que point de contact privilégié, les référents handicap contribuent ainsi à créer un environnement de travail inclusif, tout en respectant la confidentialité de chacun.

En complément, VALGO s'efforce de sensibiliser ses collaborateurs à la diversité et l'inclusion, à des moments forts de l'année comme la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, afin de promouvoir une culture d'entreprise respectueuse et inclusive.

Principales actions mises en œuvre

En juin 2023, VALGO poursuit sa volonté de sensibiliser ses collaborateurs à la RSE en déployant la plateforme Mão boa. Cet outil collaboratif permet d'accélérer la transformation sociale et environnementale des entreprises en proposant des temps forts sur des thématiques en lien avec la stratégie RSE de l'entreprise. Ces temps forts sont ponctués d'actions à réaliser pour impulser la prise de conscience et le changement en interne.

Ainsi, du 11 septembre au 2 octobre 2023, un temps fort consacré à l'insertion et l'inclusion a été mené, avec pour objectifs de :

- Sensibiliser et tester les connaissances des collaborateurs sur l'égalité professionnelle
- Sensibiliser sur le handicap au travail
- Identifier et rectifier ses biais cognitifs
- Partager des conseils à des jeunes de l'Association Apprentis d'Auteuil pour préparer des entretiens d'embauche en vue de leur candidature à un contrat d'alternance

Ce dernier point a permis à des collaborateurs volontaires VALGO de donner de leur temps pour une simulation d'entretien avec de jeunes étudiants de l'association Apprentis d'Auteuil en recherche d'une alternance. Issus de quartiers défavorisés, ces jeunes étudiants sont confrontés à des difficultés dans leur démarche de recherche de stage et d'apprentissage. Ils n'ont pas encore les « codes » de l'entreprise et du monde du travail. L'objectif de ces entretiens était de leur permettre de préparer au mieux leur candidature, en leur offrant un regard professionnel constructif et bienveillant.

Diversité et égalité des chances

Lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées de novembre 2023, un focus sur le handicap invisible a été partagé aux collaborateurs via l'intranet.

Chez VALGO, la diversité se manifeste également par l'augmentation du nombre de nationalités différentes parmi les collaborateurs. En particulier, la filiale du Groupe spécialisée en désamiantage compte un grand nombre de salariés roumains. VALGO les accueille et les accompagne dans leur venue en France, telles que les démarches administratives pour trouver un logement. Une chargée Ressources Humaines, également de nationalité roumaine, est leur point de contact privilégié dans leur langue natale pour tous les

moments de leur vie d'entreprise. En complément, une majorité des documents d'entreprise sont traduits en roumain.

A travers les formations qualifiantes et certifiantes, animées et traduites en roumain, ces collaborateurs renforcent leurs compétences.

Un objectif est posé pour 2024 de former 100 % des managers à la non-discrimination à l'embauche.

■ Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Taux de féminisation parmi les effectifs salariés	15 %	14%	20%	31%	16%	16%
Taux de femmes parmi les cadres/managers	29%	28%	33%	39 %	30%	28%
Gender Pay Gap*	- 5,1 %	3,8 %	NC	NC	-	-
Nombre de nationalités représentées dans les effectifs	NC	19	NC	NC	-	-

* **Gender Pay Gap** : Écart moyen non ajusté de rémunération entre les hommes et les femmes
NC : Non communiqué

Lutte contre la violence et harcèlement au travail

Le Groupe VALGO s'engage à créer et à maintenir un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif pour tous ses collaborateurs, en visant le zéro incident.

■ Engagements et politique

VALGO s'engage à prévenir, à détecter et à répondre efficacement à toute forme de harcèlement. Le principe de tolérance zéro envers les agissements sexistes et le harcèlement moral ou sexuel s'applique au sein de VALGO. Les relations de management et les relations entre les collaborateurs du Groupe sont fondées sur les principes de confiance et de respect.

En complément, deux référents harcèlement (représentant du personnel et employeur) ont été nommés.

Tout collaborateur peut remonter une alerte directement auprès de ces représentants ou auprès du médecin du travail. Tout lanceur d'alerte bénéficie d'une protection particulière. VALGO

s'engage à ce qu'aucun collaborateur ne fasse l'objet de discrimination ou de mesure de représailles pour avoir émis une alerte en toute bonne foi.

VALGO encourage la liberté de parole : les collaborateurs, mais aussi les dirigeants, peuvent remonter à leur hiérarchie, à la Direction RH ou à leurs représentants du personnel, tout fait de harcèlement ou d'agissement sexiste.

■ Principales actions mises en œuvre

Nomination de deux référents harcèlement en 2023.

■ Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de signalements de faits de harcèlement au travail	0	0	0	0	0	0

Respect de la vie privée & confidentialité

Les systèmes d'information ont une importance déterminante pour soutenir l'ensemble des processus liés aux activités du Groupe. De plus en plus interconnectés et transversaux entre les différentes activités, leur dysfonctionnement pourrait entraîner des pertes d'activités, de données ou des violations de confidentialité, ayant ainsi un impact sur le fonctionnement du Groupe. C'est pourquoi VALGO vise le zéro incident.

Engagements et politique

Le Groupe s'assure que la collecte, le stockage et l'utilisation des données personnelles de ses parties prenantes s'effectuent en conformité avec la réglementation en vigueur, notamment le RGPD et autres réglementations nationales applicables.

Par ailleurs, une charte de bon usage des ressources informatiques et des outils de télécommunication à destination des collaborateurs est inscrite dans le règlement intérieur.

VALGO investit également dans la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs concernant les bonnes pratiques en matière de sécurité informatique, afin de réduire les risques liés aux cybermenaces et de renforcer la culture de la sécurité au sein de l'organisation.

Principales actions mises en œuvre

En 2023, VALGO a contractualisé avec un prestataire externe afin de mettre en place :

- Un e-learning, obligatoire pour tous les nouveaux arrivants, portant sur la cybersécurité à travers 14 vidéos à thématiques, telles que l'hameçonnage, les pièces jointes, les mails, etc.
- Un SOC (Security Operations Center) managé afin de veiller et surveiller attentivement les systèmes informatiques, détecter les menaces potentielles, analyser les incidents de sécurité et répondre aux incidents de manière proactive.
- Un bouton d'alerte phishing dans Outlook afin que chaque collaborateur puisse signaler un e-mail reçu comme étant du phishing. L'alerte reçue est ensuite analysée par la Direction des Services d'Information. Le système prévoit également l'envoi d'e-mails tests régulièrement aux collaborateurs.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre d'incidents liés à la RGPD ou à la Cybersécurité	1*	0	0	0	1	0

**Incident cyber sans perte de donnée*

Conduite des affaires

Dans un environnement réglementaire en perpétuelle mutation, Le Groupe VALGO adopte une approche responsable à l'échelle mondiale. Nous considérons la conformité aux lois et règlements comme une exigence absolue, sans aucune tolérance, ni arrangement.

Engagements et politique

Chez VALGO, l'intégrité et l'éthique sont des valeurs fondamentales. Le Groupe s'engage fermement dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, que ce soit la fraude, le trafic d'influence, les pots-de-vin ou tout autre acte répréhensible. Ainsi, VALGO a déployé en 2023 un code de conduite et d'intégrité qui définit les normes de comportement attendues de tous les collaborateurs, partenaires commerciaux et parties prenantes, et reflète l'engagement de VALGO envers la transparence, la responsabilité et le respect des lois et réglementations en vigueur. Ainsi, ce code s'applique à l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe.

Concernant les activités politiques, la politique de VALGO est de n'accorder aucune contribution, financière ou en nature, aux partis politiques ou à des personnalités politiques.

VALGO respecte le droit de ses collaborateurs à s'investir dans la vie politique et publique. Ils doivent toutefois le faire à titre personnel, sur leur

temps libre, et à leurs frais, et pour autant que cela ne les conduise pas à une situation de conflit d'intérêt.

Principales actions mises en œuvre

Concernant le site de l'ancienne raffinerie Pétroplus, la direction régionale de l'environnement (DREAL) a demandé à VALGO d'entreprendre la réhabilitation de travaux antérieurs dans une partie du terrain (quelques centaines de mètres carrés sur 270 hectares traités) afin d'être en conformité avec les réglementations et leurs évolutions.

En 2023, VALGO crée une Direction Risques et Conformité permettant d'assurer la gestion proactive des risques et le respect des normes légales et éthiques, renforçant ainsi la sécurité, la transparence et la durabilité des activités du Groupe.

En complément, VALGO a mis en place des sessions de sensibilisation obligatoires sur le code de conduite pour l'ensemble de ses salariés.

L'année 2024 sera consacrée au déploiement du dispositif d'alerte professionnelle à la disposition des salariés du Groupe, des collaborateurs externes ou occasionnels et des fournisseurs via une plateforme dédiée externe garantissant l'anonymat des lanceurs d'alerte.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de managers formés au Code de Conduite	Indicateur non suivi en 2023					
Nombre d'incidents signalés	Indicateur non suivi en 2023					

3.3 Permettre à chaque collaborateur de conduire son parcours professionnel

Attirer et fidéliser les talents

Les valeurs fondamentales de l'entreprise sont centrées sur l'aspect humain. Ainsi, il est essentiel pour VALGO que ses collaborateurs aient la possibilité de développer un parcours professionnel favorisant leur développement et leur épanouissement, tout en tenant compte de leurs aspirations individuelles.

La fidélisation des collaborateurs par le biais de leur évolution professionnelle permet de maintenir les compétences acquises au sein du Groupe. Parallèlement, la formation continue contribue à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion.

Engagements et politique

Recrutement

VALGO mène une politique de recrutement dynamique afin de répondre aux enjeux stratégiques du Groupe.

La politique de recrutement du Groupe se décline selon plusieurs axes :

- Affirmer notre identité et culture d'entreprise et animer la marque employeur auprès de nos candidats et de nos salariés pour attirer et fidéliser nos talents et pour offrir un service de haute qualité à nos clients
- Transcrire les valeurs du Groupe : diversité et non-discrimination
- Former les recruteurs aux spécificités de nos métiers
- Former les managers recruteurs au recrutement
- Pérenniser notre présence aux salons, dans les écoles et à travers différents partenariats
- Favoriser la mobilité interne

Intégration

L'accueil d'un nouveau collaborateur revêt toujours une importance particulière : il marque le début d'une nouvelle aventure individuelle et contribue à l'enrichissement de la dynamique collective de VALGO. Dans cette optique, nous avons élaboré un parcours d'accompagnement complet, de l'arrivée dans l'entreprise jusqu'à la fin de la période d'essai. Ce parcours comprend plusieurs étapes clés visant à faciliter l'accès aux informations essentielles, à présenter l'entreprise et ses valeurs, ainsi qu'à familiariser le nouvel arrivant avec les outils à sa disposition. Adapté à chaque fonction, ce parcours comprend des rendez-vous d'intégration importants : un questionnaire sur la qualité de l'intégration, une matinée d'accueil et de présentation collective de l'entreprise, des entretiens avec des représentants des différents services au cours de la première semaine, un rapport d'étonnement, ainsi qu'un point formel avant la fin de la période d'essai.

Tout nouveau collaborateur reçoit à son arrivée le « Welcome Book », regroupant l'ensemble des informations nécessaires pour sa vie courante au sein de l'entreprise : valeurs, présentation de l'entreprise, organigramme, contacts, support informatique et RH, CSE, congés, formation, QSSE, santé prévoyance, Fondation VALGO, etc.

L'ensemble des documents nécessaires est centralisé dans la « ToolboxRH », disponible sur l'application interne où chaque employé possède un espace dédié.

Afin de compléter le sentiment d'appartenance, un kit de bienvenue est fourni à chaque collaborateur et son portrait est diffusé à l'ensemble des salariés via l'intranet afin de lui souhaiter la bienvenue.

3.3 Permettre à chaque collaborateur de conduire son parcours professionnel

Attirer et fidéliser les talents

Gestion des compétences

VALGO investit chaque année dans la formation pour développer les compétences de ses collaborateurs. Cette politique de formation aborde des sujets essentiels, allant de la sécurité sur les chantiers au développement professionnel de chacun. Les besoins en formation sont évalués chaque année à partir des entretiens annuels et sont également identifiés en continu en fonction des exigences opérationnelles. Une fois le plan de formation établi, le service des Ressources Humaines coordonne les sessions de formation en fonction des échéances et des priorités, en concertation avec les collaborateurs et les responsables opérationnels. Cette approche flexible vise à concilier les impératifs liés au chantier avec le respect de la vie personnelle de chacun, dans le but que chaque employé puisse développer son parcours professionnel au sein de l'entreprise.

La dépollution des sites et des sols pollués nécessite la mise en œuvre d'opérations complexes telles que le désamiantage, le déplombage ou la déconstruction industrielle ; ce qui implique la réalisation d'un grand nombre de formations et d'habilitations certifiantes et qualifiantes réglementaires. Ces formations sont essentielles pour garantir la sécurité des collaborateurs, qui est une priorité absolue pour VALGO. Des retours d'expériences chantier sont déployés à la fois tous les trois mois, mais également par le biais du comité scientifique, permettant ainsi le partage des connaissances sur les domaines et métiers techniques.

Par ailleurs, VALGO propose également des formations « clé en main » sur la base du volontariat, adaptées aux missions et à l'environnement de travail de chaque collaborateur. Ces formations abordent des besoins techniques spécifiques et peuvent également inclure de nouveaux usages ou approches liés à l'évolution de nos métiers.

Ces sessions de formation peuvent être dispensées par des organismes externes, mais VALGO dispose également en interne d'experts métiers dont les compétences sont valorisées.

Gestion des carrières

Chaque collaborateur bénéficie de deux entretiens de performance permettant de favoriser le développement professionnel et personnel. Ces opportunités offrent un espace d'échange privilégié où le collaborateur peut évoquer ses réalisations, ses objectifs et ses aspirations avec son manager. En plus de renforcer la communication au sein de l'entreprise, ces entretiens annuels permettent également de clarifier les attentes, d'identifier les besoins en formation et d'explorer de nouvelles opportunités de carrière. En recevant un feedback constructif et en établissant des objectifs clairs, le collaborateur se sent valorisé et soutenu dans son évolution professionnelle ; ce qui contribue à son épanouissement au sein de l'entreprise.

Lors de ces entretiens, sont fixés les résultats attendus pour le semestre à venir et sont évalués l'atteinte des objectifs fixés sur le semestre précédent, donnant lieu à une part de rémunération variable sur objectifs. Sont également évalués différents savoir-être professionnels.

L'entretien professionnel, quant à lui, est réalisé tous les deux ans. Il offre l'opportunité au collaborateur d'échanger sur son parcours professionnel, ses aspirations, ses compétences et sa vision à long terme. L'échange permet de définir un plan d'action concret pour favoriser la progression professionnelle du collaborateur, que ce soit par le biais de formations, de changements de poste ou de nouveaux défis à relever.

Les comptes-rendus de ces entretiens sont disponibles en version dématérialisée, dans notre logiciel métier, afin de répondre à l'engagement de dématérialisation des outils RH.

3.3 Permettre à chaque collaborateur de conduire son parcours professionnel

Attirer et fidéliser les talents

La mobilité interne contribue à retenir les talents tout en renforçant la culture d'entreprise et la cohésion d'équipe. La mise en œuvre du principe de la mobilité réside dans le fait que chaque salarié doit pouvoir devenir un acteur de son développement professionnel.

Des communications ciblées sur des postes pénuriques peuvent être engagées par la Direction des Ressources Humaines pour motiver chacun à postuler sur des postes internes. Cette mobilité repose sur l'accord des différentes parties, à la fois les BU, mais également les entités internationales.

■ Principales actions mises en œuvre

Déploiement de la People Review

La « revue des talents » est une réunion annuelle regroupant les RH, les managers et les responsables de chaque entité afin d'évaluer les points forts de chaque collaborateur ainsi que les axes d'amélioration. Une attention particulière est portée à ceux identifiés comme ayant un "haut potentiel". Ces échanges consistent en l'identification et l'évaluation des compétences clés nécessaires pour soutenir la stratégie globale de VALGO.

Ces réunions sont l'occasion de renforcer la cohésion entre les différentes Business Units, services et entités, de garantir une gestion efficace des compétences clé, qu'elles soient rares

ou indispensables, et de discuter des opportunités de mobilité. Elles permettent également de préparer un plan de succession pour chaque service et un plan de développement individuel. Un objectif de 100 % des cadres passés en people review est posé pour 2024.

On mentionnera également les actions de communication internes régulières destinées à renforcer le partage d'expérience telles que :

- les présentations techniques de retour d'expérience chantier menées une fois par trimestre sur l'activité dépollution, chaque agence présentant tour à tour un chantier;
- les VALGO Cafés, webinaires dédiés à l'information interne;
- les portraits collaborateurs réalisés par le service communication;
- Les challenges internes sur différentes thématiques menées par le service communication et/ou RSE.

■ Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Taux de la masse salariale consacrée à la formation	5%	3%	1%	2%	4%	3%
Nombre de salariés formés	387	503	47	94	434	597
taux de cadres ayant fait l'objet d'une « people review »	NC	20 %	NC	NC	-	-

NC : Non communiqué

VALGO

Médecin de la terre



Partie 4

Le modèle VALGO moteur de la transition écologique



Adaptation au changement climatique

Avec un réchauffement moyen évalué à +1,1° dans le monde, et +1,7° en France depuis l'ère pré-industrielle (1850-1900), les entreprises vont devoir faire face à une augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes canicules, sécheresses, inondations, tempêtes, etc. Et à leurs conséquences directes et indirectes comme l'augmentation du risque incendie. Cette exposition représente des risques potentiels pour l'exploitation des chantiers et des sites avec nécessairement un impact financier qui reste à évaluer. Il est également indispensable d'anticiper des démarches d'adaptation des techniques de réhabilitation et revalorisation des sites industriels en vue d'assurer la résilience des territoires.

Engagements et politique

La thématique « adaptation au changement climatique » est nouvelle pour VALGO, comme pour beaucoup d'entreprises même si les conséquences se font ressentir sur les chantiers, notamment lors des épisodes de canicules estivales. De ce fait, la politique mise en œuvre est actuellement essentiellement liée à la protection des salariés, les dispositions étant détaillées dans le cadre des PPSPS (**Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé**) propres à chaque intervention.

Des réflexions plus larges seront menées dans le cadre de l'élaboration du plan de transition VALGO en 2024, avec notamment une étude d'exposition aux risques climatiques. Des prémices ont d'ores et déjà été engagés au cas par cas pour les offres à l'international où ses risques doivent être intégrés dans la conception des

infrastructures et des traitements sur site dans des contextes de pénurie d'eau (Jordanie) ou de températures extrêmes (Niger en 2022).

Principales actions mises en œuvre

Protection des salariés

En cas de fortes chaleurs des dispositions d'adaptation des temps de travail, des opérations de sensibilisation et la fourniture d'équipements adaptés sont mises en œuvre. Ces dernières sont rappelées dans le cadre des plans de prévention :

Insolation (coup de chaleur, augmentation du rythme cardiaque, crampe)	Base vie et zone d'approche climatisée Boisson fraîche et chaude dans la base de vie	Hydratation abondante avant et après chaque vacation	Adapter les horaires de travail avec un démarrage au plus tôt (si possible travail de nuit) Rotation au poste de travail les plus contraignants Réalisation des activités les plus physiques aux horaires les plus « Frais » Vacation de 2h30 maximum (cf. Notice de poste) Respect de la courbe de Meyer
--	---	--	---

Il est à noter que des risques spécifiques sont de plus en plus constatés en lien avec le changement climatique et vont aussi être intégrés aux plans de prévention :

- phénomènes de vents – risques liés à la pose / manutention de bâches ;
- augmentation du risque de piqûres d'insectes avec de fortes densités de population ayant pu être constatées sur certains chantiers et ayant dû faire l'objet d'analyses des causes.

Adaptation des offres

En 2023, le département R&D de VALGO a étudié les potentialités d'utilisation de Biochar en amendement de sol en couverture de site. Cet amendement est en effet connu pour ses propriétés de rétention d'eau .

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de sinistres liés à des épisodes climatiques extrêmes	0	0	NC	NC	-	-
Montant des sinistres liés à des épisodes climatiques extrêmes (en euros)	0	0	NC	NC	-	-

NC : Non communiqué

Atténuation du changement climatique

Les enjeux liés à la lutte contre le changement climatique et ses conséquences potentielles sont désormais bien documentés au travers notamment des différents rapports du GIEC. La cause de ces dérèglements l'est tout autant : les émissions humaines de Gaz à Effet de Serre (GES). La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), feuille de route de la France pour réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre, concerne tous les secteurs d'activité et doit être portée par tous.

En tant qu'**entreprise responsable**, VALGO se doit d'aligner ses engagements sur les ambitions de l'Accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Cela fait de l'**enjeu climatique un enjeu stratégique** qui va questionner l'optimisation de nos procédés et processus afin de nous conduire à analyser notre modèle économique et le pousser encore plus avant dans sa durabilité et sa résilience.

Ces transformations amènent également à créer de nouveaux modes de partenariat avec nos parties prenantes, fournisseurs et clients de manière à intégrer la décarbonation sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

À cet effet, les enjeux climatiques portent à la fois un **risque de transition** (objectifs règlementaires tels que les changements de motorisation de la flotte de véhicules, attente forte des donneurs d'ordre, etc.) et des **opportunités de développement** commercial par la mise en avant d'offres innovantes et décarbonés.

Engagements et politique

Depuis 2021, VALGO mesure sur son périmètre France ses émissions de GES sur les 3 scopes. Sa stratégie d'atténuation repose sur trois piliers :

- **Un renforcement du reporting** visant à une meilleure connaissance de ses émissions. Comme pour beaucoup d'entreprises, l'évaluation des émissions liées au SCOPE 3 est un exercice complexe à réaliser de par le périmètre couvert et la multiplicité des informations qu'il recoupe.
- Une **réduction des émissions « en propre »**
- Éviter les émissions pour nos clients en proposant des **offres bas Carbone**.

L'offre VALGO se caractérise ainsi par la **recherche d'optimisation des volumes de traitement des sols et matériaux, la mise en avant du recyclage dans le principe d'économie circulaire et le fait de proposer en priorité des traitements faisant appel à des techniques in situ**.

Nos équipes techniques travaillent également à trouver des filières de proximité et à privilégier les modes de transports alternatifs à la route quand cela est possible. Cette recherche d'optimisation impacte de façon positive l'impact carbone des chantiers en diminuant parfois de façon conséquente les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Atténuation du changement climatique

■ Principales actions mises en œuvre

Bilan des émissions GES 2023

En 2023, VALGO a décidé d'élargir son reporting aux filiales de VALGO CANADA. Ainsi, en plus de la réalisation de son bilan carbone France sur les scopes 1,2 et 3, VALGO a réalisé une évaluation des émissions de VALGO Canada sur les Scopes 1 et 2. Les principaux résultats servent d'indicateurs de suivi des mesures relatives à l'atténuation du changement climatique.

Réduction des émissions en propre

- Gestion de la flotte automobile et politique déplacement

VALGO renouvelle régulièrement sa flotte de véhicules motorisés, afin de disposer de véhicules récents, permettant d'optimiser la consommation de carburant. En 2023, l'accent a été mis sur le renouvellement de la flotte avec des véhicules inférieurs à 50g de CO₂. La première borne de recharge a été installée sur l'agence de Rouen. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du Code de conduite, les procédures déplacement ont été revues et ont conduit à privilégier le train pour les déplacements en France métropolitaine.

- Réduction des consommations énergétiques

La réduction des consommations énergétiques des agences contribue à la réduction des émissions des scope 1 et 2. La politique et les mesures mises en œuvre font l'objet d'un paragraphe spécifique.

- Numérique responsable

Depuis plusieurs années, le service IT de VALGO mène des actions visant à prolonger la durée de vie des matériels, réduire leur nombre en les adaptant aux usages. Un travail d'optimisation des conditions de stockage des données numériques est également mené afin de privilégier les données froides.

Développement des offres bas carbone

- Déployer des outils opérationnels

Depuis 2022, toutes les offres supérieures à 1 million d'euros sont analysées via une « Calcuette CO₂ ». Développée en interne, elle permet dès le stade de l'offre, d'analyser l'impact CO₂ d'un chantier, de repérer les postes les plus émissifs et de valoriser les solutions ou variantes permettant de minimiser l'impact de ces postes. Pour les clients pour qui ce paramètre est particulièrement important, les émissions peuvent faire l'objet d'un **suivi mensuel des émissions et d'une réflexion conjointe sur les pistes d'amélioration du bilan global du chantier**. Cette action se veut pédagogique et inclusive des parties prenantes internes comme externes.

- Réduire l'impact des chantiers

Plus de 90% des émissions de VALGO sont liées aux opérations de chantier et près de la moitié de ces émissions sont liées à l'impact du transport et du traitement des déchets dans les filières externes. Cet état est particulièrement prégnant pour les activités de dépollution. Les principaux leviers de réduction concernent alors :

- le fait de privilégier des traitement in-situ et sur site pour éviter l'envoi des déchets en filières de traitement externes.
- privilégier des modes de traitement alternatifs tels que le transport par barge ou le fret ferroviaire.

De manière plus générique, les actions suivantes ont été menées :

- Signature d'accords cadre avec des fournisseurs nationaux afin de réduire les distances de transports entre eux et les chantiers.
- Livraison directement sur chantier, et limitation des livraisons en agence.

Atténuation du changement climatique

- Consultation d'entités avec une implantation nationale ou locale pour les prestataires (déchets, laboratoires...) et les sous-traitants afin de réduire les distances vis-à-vis de nos chantiers
 - Groupage des transports pour les chantiers à l'étranger ou les livraisons DOM-TOM
 - Groupage des transports pour les livraisons de matériel sur chantier
- activités de dépollution » regroupant des opérationnels, des représentant du pôle R&D, et des chargés d'offres dans l'objectif de sourcer, évaluer et déployer des solutions innovantes visant à réduire les émissions des activités.

Enfin, on mentionnera la création en 2023, d'un groupe de travail transverse « décarbonation des

■ Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde**		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Emissions de GES *						
Émissions scope 1 (teCO ₂)	2 689	2 495	NC	2 753	2 689	5 248
Émissions scope 2 (teCO ₂)	40	53	NC	1	40	54
Émissions scope 3 (teCO ₂)	27 511	32 943	NC	NC	27 511	32 943
Total Emissions GES (teCO ₂)	30 240	35 491	NC	2 754	30 240	38 245

*GES : Gas à Effet de Serre – calculés selon la méthode bilan carbone® de l'ADEME

**Canada

NC : Non communiqué

Énergie

La maîtrise des consommations d'énergie en agence et sur les chantiers constitue un enjeu à double titre :

- une maîtrise des coûts de traitement,
- la réduction de l'impact des activités sur le changement climatique et sur la pollution atmosphérique.

Engagements et politique

Le Groupe s'inscrit pleinement dans la démarche de sobriété énergétique initiée par le Gouvernement français par le biais du décret n°2022-1294 du 5 octobre 2022.

À ce titre, VALGO cible une réduction de la consommation énergétique de 10 % d'ici à 2024.

La démarche de sobriété s'appuie sur trois grands axes :

- Réduction des consommations
- Efficience des techniques de traitement
- Études visant à l'utilisation d'énergies alternatives aux énergies carbonées.

Principales actions mises en œuvre

Sobriété

En 2023, des campagnes de sensibilisation ont été menées en interne dans l'objectif de minimiser la consommation d'énergie.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Consommation totale électricité (kWh)	NC	876 852*	NC	737 105	NC	1 613 957
Consommation totale gaz (kWh)	NC	273 094*	NC	0	NC	273 094
Taux d'énergie issue des énergies renouvelables	-	0%	-	99%**	-	45%

*Consommation Agences

**la totalité des consommations électriques des filiales provient d'Hydro-Québec, dont la production via les centrales hydro-électriques fournit une énergie entièrement renouvelable.

Ces dernières visent à promouvoir une évolution des comportements collectifs et individuels. Elles ont été déclinées sur plusieurs formes :

- causeries spécifiques
- sensibilisation des ambassadeurs
- affichage dans les bureaux
- participation au challenge « Cube Flex » soutenu par RTE .

Des règles simples sont rappelées :

- Limitation du chauffage et de la climatisation,
- Rationalisation de l'éclairage,
- Extinction des appareils électroniques lorsqu'ils ne sont plus utilisés.

En complément un suivi des consommations énergétiques groupe a été initié.

Efficience des procédés et alternatives aux énergies fossiles

Dans le cadre des enjeux de décarbonation du groupe, des essais sont menés en vue d'utiliser l'énergie électrique en substitution aux énergies fossiles gaz et fuel. C'est plus particulièrement le cas sur les process de désorption thermique.

Les principales contraintes rencontrées sont souvent liées aux puissances disponibles à proximité des chantiers.

4.2 Économie Circulaire - utilisation des ressources

La problématique « déchets » est au cœur des activités de désamiantage, déplombage, et traitement des pollutions de toute nature. Gestion des matériaux issus des opérations et valorisation de ces derniers constituent les principaux enjeux du Groupe. VALGO se doit :

- d'accompagner ses clients dans la mise en œuvre de solutions garantissant **la meilleure performance environnementale** dans le respect de la réglementation en vigueur,
- d'être force de proposition dans un objectif de **réduction des quantités** de déchets produites et de **valorisation des matériaux** dans un principe d'**économie circulaire**.

Cette stratégie, **au cœur du modèle économique de VALGO**, vise à répondre aux enjeux liés à la préservation des ressources, de notre environnement, de notre santé, de permettre le développement économique et industriel des territoires, de réduire les déchets et le gaspillage. Elle constitue **un maillon essentiel de la transition écologique et une des priorités du Pacte vert de la Commission Européenne**.

Engagements et politique

L'ambition de VALGO se traduit dans différents axes de la stratégie RSE :

- Un socle de # Performance : celui d'assurer l'excellence des conditions de valorisation et d'élimination des déchets
- Un socle de # Transition : en favorisant l'innovation et en accélérant la transition vers une économie circulaire, la prévention et le recyclage/réemploi des déchets

VALGO s'engage ainsi dans le cadre de chacune de ses offres :

- À proposer les techniques générant le moins de déchets
- À choisir les filières de traitement à proximité
- À privilégier les centres de traitement

permettant une revalorisation

- À assurer la traçabilité des évacuations et du traitement

VALGO s'est ainsi fixé l'objectif de **traiter sur site/in-situ ou revaloriser plus de 80 % des terres issues de son activité de dépollution**.

La question des déchets concerne aussi les équipements du Groupe. VALGO s'est engagé à :

- Augmenter l'efficacité de l'utilisation de ses machines et engins en favorisant le prêt inter-agences et en travaillant sur la réparabilité des engins,
- Travailler le sourcing des matériels et matériaux pour réduire leur empreinte écologique.

Principales actions mises en œuvre

Limiter la production de déchets en favorisant le traitement sur site et in-situ

Depuis sa création, VALGO a fait du traitement sur site et in-situ des pollutions un marqueur de différenciation. Cette stratégie basée sur la maîtrise technique et l'innovation technologique fait de VALGO un spécialiste du traitement des pollutions et plus particulièrement sur des terrains à fortes contraintes techniques.

Cette force réside dans la qualification des équipes de VALGO qui compte dans ses rangs plus de 95 ingénieurs spécialistes des métiers de la dépollution et du désamiantage dont 5 docteurs en chimie ou dans différents domaines d'expertise.

La Recherche & Développement à vocation applicative contribue à l'amélioration constante des procédés existants et permet de répondre aux besoins spécifiques des clients par l'élaboration de pilotes de traitement.

En 2023, un axe de R&D était porté sur le développement d'un pilote de taille industrielle d'un traitement par désorption thermique de terres impactées au Mercure.

4.2 Économie Circulaire - utilisation des ressources

Dans le cadre d'un consortium comprenant deux sociétés d'ingénierie (BURGEAP, ENOVEO), deux laboratoires de recherche (IMFT, LHYGES), VALGO a également participé au projet SOBIOVE visant à contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes en jeu dans le Bioventing. Le Bioventing, technique de traitement in situ des polluants organiques localisés dans la zone non saturée couplant une extraction sous vide et une biodégradation aérobie, est l'une des techniques les plus couramment utilisées pour la dépollution de sols. En dépit de ce constat, il persiste un certain nombre de lacunes de connaissances qui impactent directement l'efficacité du traitement, et par conséquent sa durée et son coût.

Outre la réduction des quantités de déchets produits, le principe de traitement sur site ou in situ a un impact direct sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en limitant les transports ; il réduit également les risques d'accidents inhérents à ce type d'évacuation. Il contribue enfin à préserver la ressource en ne nécessitant pas de remblaiement avec des matériaux propres à posteriori des opérations d'excavation des terres polluées.

Valorisation - économie circulaire et traçabilité

VALGO intervient directement dans l'orientation des déchets vers des filières. VALGO s'insère ainsi dans une chaîne de valeur beaucoup plus large entre le producteur de déchets en amont et la filière de traitement / valorisation à l'aval. Le Groupe s'est engagé à mettre en place des dispositifs toujours plus exigeants en termes de transparence, de fiabilité, et de traçabilité. Ainsi les équipes travaillent à la digitalisation de

l'émission des bordereaux de suivi de déchets et à leur versement dans les plateformes nationales françaises Trackdéchets et RNTDS.

Valorisation des déchets de chantier

Certains chantiers nécessitent l'excavation des terres. L'objectif porté par VALGO est de proposer des pré-traitement permettant de réduire le niveau de dangerosité de ces matériaux et permettre ainsi leur réutilisation dans le cadre de projets d'aménagement ou leur acceptation dans des filières de valorisation.

Dans cet objectif, en 2023, le service R&D de VALGO a par exemple mené des recherches sur le traitement des sédiments industriels ou pollués. En effet, à la suite d'opérations de dragage, la présence trop élevée de chlorures, sulfates et fractions solubles ou autres sels peuvent constituer des freins à la réutilisation des sédiments en comblement de ballastières, en réaménagement ou en valorisation agricole. Ces recherches visent à pouvoir adapter des procédés, parfois très éloignés de ceux du traitement des déchets, ou correspondant à des volumes et cadences disproportionnés par rapport aux objectifs de traitement, de manière à permettre in fine la revalorisation des matériaux dans des conditions techniques et économiques appropriées.

4.2 Économie Circulaire - utilisation des ressources

Activité de curage et partenariat avec des filières de réemploi :

Depuis 2022, VALGO a développé une activité de curage des bâtiments. Cette dernière consiste à vider et à préparer un bâtiment en vue d'une rénovation ou d'une démolition.

Les enjeux du réemploi sont multiples :

- Économie circulaire : réutilisation des matériaux plutôt que de les jeter
- Réduction des coûts : opération gagnant/gagnant, la revente de certaines matières (métaux, bois, béton), permet un abaissement des frais d'intervention
- Réduction des volumes expédiés en décharges, entraînant une amélioration du bilan carbone et une préservation de l'environnement

Un premier chantier de grande ampleur a été mené par VALGO en vue de la réhabilitation des Tours GAMMA à proximité de la gare de Lyon (75) pour la foncière GECINA. Démarré en 2022, ce chantier s'est poursuivi en 2023 et a permis le traitement de 652 tonnes de déchet industriel banal (DIB), 357 tonnes de gravats, 5000 m² de moquettes & 100 m² de faux plafonds réemployés

En 2023, VALGO a ainsi réalisé 5 chantiers de curage ayant conduit à envoyer 42 tonnes de déchets en filière de ré-emploi.

Plateforme Enfoui-Bec :

Implantée depuis 1982 à Bécancour, Enfoui-Bec est spécialisée dans la gestion des matières résiduelles et des sols contaminés. Cette filiale, intégrée à l'écosystème VALGO depuis novembre 2022, répond aux besoins de proximité des régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et des Bois-Francs. Enfoui-Bec possède un centre de tri, associé à un centre de stockage des déchets et deux Éco-centres. Situés sur le site de Saint-Grégoire et sur le site de Princeville, ces éco-centres permettent la récupération de résidus issus du CRD (construction, rénovation, démolition). Les résidus sont ensuite triés, traités puis redirigés vers des filières de recyclage.

Enfoui-Bec est certifié niveau bronze par Recy-Québec pour les résultats de tri et la valorisation de matières résiduelles.



Région administrative	Nom de l'entreprise	Municipalité	Période d'évaluation	Taux de recyclage et de valorisation	Tonnage annuel reçu	Liste des matières triées
17 - Centre-du-Québec	Enfouibec	Bécancour	1 ^{er} Janv. au 31 déc. 2022	Entre 30% et 59%	30 000 à 60 000 t.	Agrégats, bardeaux, bois, bois traité, métaux, verre - 6 matières

[programme-reconnaissance-centre-de-tri-liste-installations.pdf \(gouv.qc.ca\)](#) 21 septembre 2023 – Installations reconnues par RECYC-QUÉBEC



Des filières de revalorisation – une traçabilité garantie

4.2 Économie Circulaire - utilisation des ressources

Sensibiliser – Les écogestes du quotidien :

Les déchets directement produits par VALGO sont peu nombreux au regard des quantités gérées pour le compte de nos clients.

Dans nos agences, nous mettons en place une organisation visant à collecter et valoriser les déchets de bureaux, en partenariat avec des entreprises adaptées et/ou de réinsertion, pour la collecte et la valorisation des déchets « tertiaires » telles que ELISE, RECYGO, OSER La Forêt vivante. Les prestataires de proximité sont privilégiés. Des collectes sélectives sont également organisées pour les piles, ampoules, néons, mégots et capsules de café. Les déchets d'activité : Déchets industriels banaux (tout-venant, non dangereux, etc.), déchets industriels spéciaux (dangereux, souillés, etc.), ferraille, batteries, bois, palettes, bombes aérosols, bouteilles de gaz, flacons d'échantillons (souillés et non souillés), sont collectés par des prestataires agréés.

Des actions de sensibilisation sont régulièrement réalisées soit sur chantier, par le biais du service QSSE, soit en agence via le réseau des ambassadeurs RSE.

déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) a été menée sur le site VALGO de Petit-Couronne. 4 tonnes de déchets ont ainsi été collectés et revalorisés via un partenariat avec une entreprise de l'économie Sociale et solidaire – Synapse 3i, en partenariat avec Emmaüs Connect. Il s'agissait d'une opération de résorption d'un stock d'équipements lié aux activités de l'ancienne raffinerie. Ce partenariat va être renouvelé pour les années à venir dans le cadre de la gestion du parc informatique de VALGO. Des opérations similaires de collecte sélective sont menées pour les cartouches d'encre en partenariat avec CONIBI.



Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023*	2022	2023
Quantité totale de déchets pris en charge (t)	351 168	413 163	NC	229 246	351 168	642 409
Dont déchets dangereux (t)	29 864	12 372	NC	22 275	29 864	34 647
Quantité totale de déchets valorisés (t)	244 085	286 661	NC	51 088	244 085	337 749
% de déchets valorisés (hors déchets dangereux) (t)	75,4%	71,5%	-	24,7 %	75,4%	55,6 %

* Pour le CANADA seules les données Enfouï-Bec sont fournies, un process de mesure de la production va être mis en place pour l'ensemble des filiales à partir de 2024
NC : Non communiqué

4.3 Biodiversité et écosystèmes

Dans les années 2000, le concept « One Health » ou « une seule santé » a été mis en avant avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Ce lien entre santé des écosystèmes et enjeux sanitaires a été remis au grand jour avec la crise de la COVID19. Il illustre la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.

Cette interdépendance des enjeux environnementaux est parfaitement modélisée au travers du concept des « limites planétaires » proposé en 2009 par Johan Rockström, révisé en 2015 (Steffen et al.), puis en 2023 (Richardson et al.), et aujourd'hui largement partagé au niveau international, en référence aux processus biophysiques qui, ensemble, régulent la stabilité de la planète.

Cinq de ces neuf limites sont directement ou indirectement liées au sol : cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, ressource en eau, usage des sols, biodiversité et changement climatique.

VALGO « Médecin de la terre » s'inscrit dans cette approche globale. Au-delà de la prise en compte de l'état sanitaire des sols, nous nous attachons à la notion de fonctionnalités et de services écosystémiques rendus par les sols qui sont à la source des principaux cycles naturels.

Engagements et politique

VALGO est par nature, par son activité et ses réalisations, une entreprise contributrice et régénératrice. Le Groupe engage des actions concrètes en lien avec les grands enjeux environnementaux. Il propose à ses clients des solutions visant à réduire les pressions sur les écosystèmes et à recréer un terreau pour que la biodiversité se déploie.

La figure ci-dessous résume les différents leviers d'actions de VALGO en lien avec la biodiversité et la préservation des écosystèmes terrestres et aquatiques :

C O N T R I B U T I V E	Préserver la Biodiversité	<p>Manager le risque environnemental</p> <p>Sensibiliser et former les équipes</p> <p>Intégrer la prise en compte de la biodiversité sur les chantiers (gestion des espèces exotiques envahissantes, mesures conservatoires des espèces protégées, adaptation des calendriers de travaux)</p>
	Réduire la pression sur les écosystèmes	<p>Traiter les pollutions et entités nouvelles présentes dans la biosphère</p> <p>Réhabiliter les sols pollués en contribuant à l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) en 2050</p>
	S'inspirer du vivant	<p>Utiliser des solutions fondées sur la nature pour assurer la biodégradation des polluants</p> <p>Être partie prenante d'un écosystème de recherche et d'innovation</p>
	Restaurer les écosystèmes	<p>Créer des conditions propices à la restauration</p> <p>Contribuer à accélérer les processus de régénération de la vie du sol</p> <p>Favoriser la reconquête des espaces dégradés par des espèces pionnières</p>

4.3 Biodiversité et écosystèmes

Principales actions mises en œuvre

Préserver la biodiversité

Manager le risque environnemental :

La préservation des écosystèmes passe par la performance des chantiers en matière de protection de l'environnement : gestion des nuisances, lutte contre l'envol des poussières, traitement des eaux, prévention des pollutions accidentelles... Ces actions visant à manager le risque environnemental, ont été décrites dans les paragraphes relatifs à la gestion des pollutions.

Sensibiliser et former :

En 2023, VALGO s'est doté d'un outil collaboratif d'engagement des équipes sur les thématiques liées à la transformation dans l'objectif de les sensibiliser aux enjeux sociaux et environnementaux. Cette plateforme, Mão boa, animée par des experts des différentes thématiques, permet de pousser du contenu et engage les collaborateurs dans la réalisation de challenges. Elle est à disposition de l'ensemble du réseau des ambassadeurs RSE et des collaborateurs qui le souhaitent.

Au second semestre, un temps fort a été spécifiquement dédié à la compréhension des enjeux biodiversité. L'objectif de ce temps fort était d'apporter une sensibilisation globale sur les différentes notions de biodiversité, de mieux comprendre les enjeux, d'acquérir des connaissances et de participer à des actions en faveur de la préservation de la nature afin d'amplifier l'intégration de la biodiversité dans les comportements de tous les jours sur le long terme en tant que collaborateur mais également en tant que citoyen.

Intégrer la prise en compte de la biodiversité sur les chantiers :

Au quotidien sur les chantiers, VALGO intègre régulièrement des bureaux d'études écologiques pour assurer un suivi des mesures de protection d'espèces à enjeux ayant pu être identifiées, assurer le balisage de zones de protection,

sensibiliser les équipes.

Les équipes peuvent également être amenées à adapter les calendriers d'intervention, les techniques d'investigations ou de traitement en fonction des enjeux. Ce fut plus particulièrement le cas lors des investigations géophysiques sur le port de Rémire-Montjoly en Guyane où des enjeux de biodiversité majeurs, liés au passage de tortues Luth et de dauphins de Sotalie avaient été identifiés. Les équipes de VALGO ont été force de proposition pour modifier les techniques de sondage en vue de limiter de façon significative les impacts du chantier.

Réduire la pression sur les écosystèmes

À l'échelle de l'Europe, la pollution constitue une des atteintes majeures à la santé des sols et de leurs écosystèmes. Cela concerne 2,8 millions de sites potentiellement contaminés, dont 650 000 d'entre eux ont déjà requis une action spécifique aux pollutions. Mais seuls 15% ont été traités (Statut de la contamination des sols locaux en Europe : Révision de l'indicateur "Progress in the management Contaminated Sites in Europe" (No. JRC107508), 2018). Les estimations récentes rapportent que les alcanes aliphatiques et les HAP, couramment regroupés sous le vocable d'hydrocarbures pétroliers, 286 chantiers de dépollution ont été réalisés par VALGO en 2023, contribuant ainsi à réduire la pression sur les écosystèmes.

Par ailleurs, dans le cadre de ses actions de R&D, VALGO porte des projets visant à comprendre l'impact de ces polluants et plus particulièrement des polluants émergents sur les écosystèmes. Ainsi, le nombre important de substances qui composent la famille des PFAS, avec plus de 9000 composés similaires mais non identiques, rend difficile la compréhension du comportement, des émissions, et du devenir de ces composés, ainsi que de leurs impacts.

4.3 Biodiversité et écosystèmes

En 2023, VALGO a poursuivi sa participation au projet IPANEMA, financé en partie par l'ADEME, et réalisé en collaboration avec le CNRS, l'INRAE, l'université Gustave Eiffel, ainsi que la société CASC4DE.

Ce projet vise à :

1. Améliorer la compréhension de ces mécanismes et la capacité à prévoir le devenir et la biodisponibilité des mélanges de PFAS dans les sols.
2. Caractériser l'exposition et l'écotoxicité des mélanges de PFAS pour les annélides oligochètes terrestres (vers de terre), de l'échelle sub-individuelle (dommage à l'ADN) à celle de l'écosystème (fonctions de bioturbation), sur le terrain comme au laboratoire.
3. Poursuivre le développement, pour les PFAS, d'un outil (TyPol) qui permettra d'accroître la généralité des résultats expérimentaux obtenus.
4. Expérimenter une nouvelle méthode de quantification non-spécifique par résonance magnétique (RMN) du fluor pour caractériser les mélanges de PFAS présents dans les différentes matrices environnementales considérées.

Parallèlement, deux nouvelles études ont été lancées. Une première avec l'unité Pelagis du CNRS qui vise à mieux comprendre la contamination de la faune marine par les composés per et polyfluorés.

Cette étude a permis l'organisation d'un réseau international d'échange de connaissances regroupant l'UMR Pelagis du CNRS ainsi que l'Université Internationale de Floride.

Une seconde étude en collaboration avec la société WATCHFROG a été réalisée afin d'investiguer le potentiel effet perturbateur endocrinien des PFAS.

S'inspirer du vivant

Ces dernières années le marché de la dépollution a vu l'augmentation de l'utilisation de techniques très efficaces en matière d'élimination des polluants, comme la désorption thermique pour les hydrocarbures, aboutissant à une structuration comportant 30% d'excavation – mise en décharge, 50% de traitements physicochimiques lourds et une réduction progressive de la bioremédiation traditionnelle.

En effet, la mise en œuvre de techniques visant l'élimination des pollutions par voie biologique pâtit de freins techniques récurrents, comme la réputation d'une relative lenteur, d'une difficulté à atteindre des niveaux résiduels bas, d'un panel restreint de molécules concernées et du risque d'inactivité en cas de présence de toxiques, qui font parfois partie des polluants eux-mêmes.

VALGO entend promouvoir et développer ces techniques de bioremédiation inspirées du vivant. En 2023, les travaux de R&D portants sur la mycoremédiation sont ainsi passés au stade préindustriel sur le site de Petit-Couronne.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de chantiers de dépollution réalisés	245	286	NC	NC	-	-
Superficie ayant fait l'objet de travaux de dépollution (ha)	330	257	NC	NC	-	-

Les indicateurs de Biodiversité ne font pas encore l'objet de reporting sur les filiales

VALGO

Médecin de la terre

Partie 5

Être acteur des territoires et travailler avec nos parties prenantes



ÉTAT DE L'UNION



NORMES INTERNATIONALES DU TONNAGE



ENVIRONNEMENT



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

5.1 Communautés affectées

En œuvrant à la valorisation environnementale des sites, VALGO participe à la construction des territoires en France et à l'international. L'ambition de VALGO est de travailler l'ancrage et l'engagement local.

Engagements et politique

Ancrage Local

Attentif à l'impact socio-économique dans ses territoires d'implantation, VALGO entend :

- Accompagner la formation et l'insertion professionnelle
- S'inscrire dans un écosystème d'acteurs engagés
- Développer les actions en faveur de la compréhension des enjeux environnementaux et sociétaux

En particulier, dans le cadre de sa responsabilité territoriale, VALGO contribue à la création d'emplois et au développement de compétences dans ses territoires d'implantation. Le Groupe privilégie ainsi le développement d'agences de proximité et s'attache à intégrer des jeunes en formation.

Cela est d'autant plus important dans le cadre de nos métiers qui sont amenés à évoluer de façon très rapide du fait de l'innovation et de l'augmentation de la prise en compte des enjeux de transitions écologiques par l'ensemble de nos parties prenantes.

En lien avec cette dynamique de création de nouveaux postes, VALGO participe à la formation des ingénieurs et opérateurs de demain.

VALGO soutient ainsi l'apprentissage en intégrant, chaque année, des alternants sur des fonctions supports mais aussi sur des fonctions opérationnelles comme chargé d'affaires ou ingénieur de coordination travaux.

Cette voie est une parfaite opportunité pour former puis embaucher des jeunes qui adhèrent à la culture d'entreprise, bénéficiant de la transmission des savoir-faire et savoir-être des experts métiers qui les accompagnent tout au long de leur cursus, tout en apportant leurs idées.

Engagement envers les communautés au CANADA

Premières Nations, Métis ou Inuits, les peuples autochtones du Canada sont aujourd'hui plus que jamais impactés par des défis environnementaux et des changements sociétaux colossaux. Entreprise responsable et engagée envers les communautés, VALGO CANADA les considère comme une partie prenante essentielle et structurante pour son activité. A ce titre, elle est engagée dans un double principe de respect et de contribution positive :

- Respect : VALGO CANADA s'engage, au travers des projets qu'elle porte, à respecter les droits et à préserver les cultures, les traditions et les territoires des peuples autochtones.
- Contribution positive : conscient des impacts générés par son activité, VALGO CANADA s'engage à développer ses relations d'affaires avec les peuples autochtones, notamment en accordant, dans la mesure du possible, une part d'investissement de ses projets à l'achat de biens et de services auprès de ces communautés.

5.1 Communautés affectées

Principales actions mises en œuvre

Partenariats avec les écoles

En 2023, VALGO a poursuivi son partenariat avec l'INSA Rouen Normandie et la Métropole de Rouen dans le cadre de la chaire professionnelle GAIA.

Ce programme commun a pour objet la formation, la sensibilisation des jeunes générations d'ingénieurs et la recherche dans le domaine de la réhabilitation environnementale des sols et des terres industrielles pour un usage respectant le développement durable.

VALGO s'est engagé dans la création de ce programme, en proposant une formation supérieure adaptée au contexte du marché du travail, en leur apportant, au-delà des compétences techniques attendues pour un ingénieur, des compétences pluridisciplinaires comme la gestion de projet, mais également une sensibilité RSE de plus en plus attendue dans les entreprises. Cette formation permet de sensibiliser les jeunes aux enjeux actuels de la société en s'intéressant aux contraintes

environnementales, urbanistiques, sociales et sociétales d'un chantier de réhabilitation.

En septembre 2023, 14 étudiants ont intégré cette chaire. Ils seront formés tout au long de l'année par des professionnels, dont 6 collaborateurs VALGO.

Engagement avec les communautés

Afin de cultiver les bonnes relations qui unissent aujourd'hui VALGO CANADA aux communautés autochtones, l'entreprise est membre du Conseil Canadien pour l'Entreprise Autochtone (CCEA), contribuant ainsi directement au renforcement et à l'amélioration de l'économie autochtone.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de partenariat signés avec les écoles	2	2	1	1	3	3
Montant dédié à des opérations de mécénat / soutien à des opération caritatives / communautés locales (k€)	NC	234 k€	NC	NC	-	-

NC : Non communiqué

5.2 Consommateurs et clients finaux

Les enjeux de VALGO portent à la fois sur la gestion client : notamment vis-à-vis de la bonne gestion des chantiers pris en compte et à l'atteinte de l'objectif fixé, que sur les riverains de ces chantiers (gestion des nuisances, protection en termes de santé et de sécurité.

Engagements et politique

La performance des chantiers constitue le socle de la stratégie RSE de VALGO. Cette ambition est notamment régie par le système de management de la qualité, santé, sécurité, environnement décrit dans le chapitre spécifiquement dédié à cette thématique. Elle inclue l'ensemble du process de prise en charge et de gestion des dossiers, y compris la prévention des litiges clients, leur prompte prise en charge et résolution, jusqu'à l'évaluation de la satisfaction client.

Protéger les clients, c'est également protéger les données clients. La numérisation de tous les métiers engendre une hausse du niveau exigé de protection des données. Il doit garantir la confidentialité des informations fournies et stockées dans les bases de données de l'entreprise. Cet enjeu aura une importance croissante au fil du temps. La politique mise en œuvre au titre de la RGPD fait l'objet d'un chapitre spécifique.

Dans le cadre de son process qualité, une demande d'attestation de travaux est systématiquement envoyée au client à l'achèvement de la prestation. Cette dernière est associée à un questionnaire de satisfaction client.

Le niveau d'atteinte des objectifs de traitement et la garantie client associée sont vérifiés lors des opérations de réception de travaux. L'ensemble des données chantiers, y compris les contrôles effectués vis-à-vis de la protection des riverains et de l'environnement (qualité de l'air, rejets de toute nature) sont consignés dans ces dossiers. Ils sont archivés et conservés par le service informatique de VALGO.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre de chantiers réalisés	954	1 115	NC	NC	-	-
% de dossiers ayant fait l'objet de l'envoi d'un questionnaire de satisfaction	100%	100%	NC	NC	-	-

*Les indicateurs de satisfaction client ne font pas encore l'objet de reporting sur les filiales
NC : Non communiqué*

5.3 Relations avec les fournisseurs

Engagements et politique

Le Groupe agit au sein d'un écosystème regroupant de nombreuses parties prenantes. Le déploiement de la politique éthique et compliance, dont les grands principes sont édictés dans le code de Conduite et d'intégrité s'applique à l'ensemble des relations de l'entreprise y compris les fournisseurs et sous-traitants. Cette démarche de responsabilité des fournisseurs s'étend également à la politique Santé, Sécurité, Environnement de VALGO et à ses engagements RSE.

Cette politique consiste à :

- Prévenir le risque, chez les fournisseurs, sous-traitants et plus largement de ses relations d'affaires, les risques de corruption et de non-respect des droits de l'Homme, du droit du travail et de l'environnement;
- Évaluer, dans le cadre la certification MASE, la politique Santé, sécurité et Environnement des entreprises auxquelles il est fait appel ;
- Promouvoir la RSE et la mise en place d'une démarche adéquate auprès de ses fournisseurs et sous-traitants au travers :
 - De l'intégration de clauses RSE et environnement dans les cahiers des charges des principaux fournisseurs,
 - De la recherche de solutions plus respectueuses de l'environnement en lien notamment avec la politique de décarbonation de l'entreprise.

Principales actions 2023 et ambitions 2024

Cartographie des risques fournisseurs

En 2023, VALGO a initié sa réflexion concernant le déploiement de son dispositif d'anti-corruption. Ce dernier sera mis en œuvre à compter de 2024, et comprendra :

- L'information de l'ensemble des fournisseurs VALGO et leur demande d'adhésion aux grands principes du Code de Conduite ;
- La mise en place d'un outil numérique visant à d'optimiser le processus obligatoire de vérification préalable de l'intégrité de tout tiers sollicité.

Il est à noter que des mesures de vérification préalables (*due diligence*) en matière de conformité et d'éthique sont déjà appliquées dans le cadre des opérations de fusions-acquisitions et d'investissements.

Évaluation des fournisseurs

Dans le cadre de la certification MASE des agences de VALGO, il est procédé à une évaluation au travers d'un questionnaire sous-traitant mis à jour une fois par an..

Ce dernier comporte une vérification des certificats détenus par l'entreprise. Il est complété de questions relatives au système de management de la santé sécurité environnement, à la formations et compétences du personnel et à la vérification des matériels.

En 2024, ce questionnaire sera complété par une analyse des engagements RSE pris par les entreprises.

Principaux Indicateurs / chiffres clés

	France		Reste monde		Total	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
% de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation	Indicateur non suivi en 2023					

Annexe 1 - Tableau de bord des principales informations, sociales environnementales et sociétales

Indicateur	Données disponibles	2023	2022	Variation	Définition
Effectifs au 31/12 de l'année N (salariés et non-salariés)	VALGO	841	648	-	Les travailleurs salariés, c'est-à-dire ceux ayant un contrat de travail avec l'entreprise, incluent les travailleurs permanents, temporaires, à temps plein), à temps partiel, et avec des horaires non garantis y compris apprentis. Non-salariés : interim et travailleurs CCQ
Dont effectif salarié	VALGO	714	-	-	-

Partie 1 - La RSE au centre du modèle de création de valeur de VALGO

Notation ECOVADIS	VALGO	62/100	58/100	+4 points	-
-------------------	-------	--------	--------	-----------	---

Partie 2 - La performance des chantiers, le socle de notre activité

2.1 - Politique Santé et de sécurité au sein de l'entreprise

Nombre de salariés habilités SST	France	210	193	9%	Nombre de salariés titulaires d'un certificat de sauveteur secouriste du travail
Nombre de causeries	France	295	336	-12%	Nombre de causeries de sensibilisation réalisées sur toutes thématiques confondues en chantier et en agence
Taux de fréquence des accidents	France	5,22	16,91	-69%	Formule : $1\ 000\ 000 \times \frac{\text{Nombre d'accidents du travail}}{\text{Nombre d'heures théoriques travaillées}}$
	Canada	1,7	-	-	Formule : $\frac{\text{Nombre d'accidents avec perte de temps} \times 200\ 000}{\text{Nombre total d'heures travaillées}}$
Taux de gravité des accidents	France	0,04	1,31	-98%	Formule : $1\ 000 \times \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt suite à un AT}}{\text{Nombre d'heures théoriques travaillées}}$
	Canada	6,79	-	-	Formule : $\frac{\text{Nombre de jours d'arrêt} \times 200\ 000}{\text{Nombre total d'heures travaillées}}$

2.3 - Gestion des pollutions

Budget consacré à la R&D (M€)	France	3,8 M€	-	-	Montant consacré aux travaux de recherche : salaires, amortissements, coûts et annuités de brevets, autres dépenses liées à la R&D
Nombre d'incidents avérés liés à l'environnement	VALGO	12	-	-	Nombre d'incidents avérés remontés dans le système QSSE liés à la thématique environnement

Annexe 1 - Tableau de bord des principales informations, sociales environnementales et sociétales

Indicateur	Données disponibles	2023	2022	Variation	Définition
Partie 3 - L'humain au cœur de l'entreprise					
3.1 - BeVALGO : porter ensemble des projets qui contribuent à un monde meilleur					
Nombre de plaintes liées aux droits sociaux et humains	VALGO	0	0	-	-
Taux d'absentéisme	VALGO	3%	-	-	Formule : "Nombre d'heures d'absence totales/Nombres d'heures théoriques travaillées"
3.2 - Avoir un management responsable et de proximité					
Taux de féminisation parmi les effectifs salariés	VALGO	16%	16%	0%	Formule : $100 \times \frac{\text{Nombre d'ETP femmes}}{\text{Nombre d'ETP salariés}}$
Taux de femmes parmi les cadres/managers	VALGO	28%	30%	-7%	Formule : $100 \times \frac{\text{Nombre de femmes managers}}{\text{Nombre de managers}}$
Gender Pay Gap	France	3,8 %	- 5,1 %	-	Formule : $100 \times \frac{\text{rémunération moyenne des femmes}}{\text{rémunération moyenne des hommes}}$
	Enfoui-Bec	1,16%	-	-	
	On Demoli	28,60%	-	-	
	Valgo Env.	-8,10%	-	-	
	Valgo Canada	64%	-	-	
Nombre de nationalités représentées dans les effectifs	France	19	-	-	-
Nombre de signalements de faits de harcèlement au travail	VALGO	0	-	-	-
Nombre d'incidents liés à la RGPD ou à la Cybersécurité	France, Canada	0	1	-	-
3.3 - Permettre à chaque collaborateur de conduire son parcours professionnel					
Taux de la masse salariale consacrée à la formation	France, Canada, Brésil	3%	-	-	Formule : $100 \times \frac{\text{Montant consacré à la formation}}{\text{Masse salariale}}$
Nombre de salariés formés	France, Canada, Brésil	597	434	38%	-
Taux de cadres ayant fait l'objet d'une « people review »	France	20%	-	-	-

Annexe 1 - Tableau de bord des principales informations, sociales environnementales et sociétales

Indicateur	Données disponibles	2023	2022	Variation	Définition
------------	---------------------	------	------	-----------	------------

Partie 4 - Le modèle VALGO au cœur de la transition écologique

4.1 - Changement climatique

Nombre de sinistres liés à des épisodes climatiques extrêmes	France	0	-	-	-
Montant des sinistres liés à des épisodes climatiques extrêmes (€)	France	0	-	-	-
Total Émissions GES scopes 1,2,3 (tCO2e)	France	35 491	30 240	17%	Scope 1 : Emissions de GES liées aux consommations en propre d'énergies fossiles Scope 2 : Emissions liées à la consommation d'électricité et émissions fugitives Scope 3 : Regroupe toutes les autres émissions indirectes
Total Émissions GES scopes 1,2 (tCO2e)	Canada	2 754	-	-	
Consommation totale électricité (kWh)	France, Canada, Brésil	1 613 957	-	-	-
Consommation totale gaz (kWh)	France, Canada, Brésil	273 094	-	-	-
Taux d'énergie issue des énergies renouvelables	France, Canada, Brésil	45%	-	-	-

4.2 - Économie Circulaire - utilisation des ressources

Quantité totale de déchets pris en charge (t)	France, Canada, Monténégro	642 409	351 168	83%	Tonnage de déchets toutes activités confondues (déchets pris en charge pour le compte des clients VALGO et déchets des activités VALGO) Sur 2022 : données France uniquement
Dont déchets dangereux (t)	France, Canada, Monténégro	34 647	29 864	16%	
Quantité totale de déchets valorisés (t)	France, Canada, Monténégro	337 749	244 085	38%	Tonnage de déchets traités sur site, in situ ou envoyés dans des filières réalisant de la valorisation par recyclage, ré-emploi ou valorisation Sur 2022 : données France uniquement
Taux de déchets valorisés (hors déchets dangereux) (t)	France, Canada, Monténégro	55,6%	75,44%	-	Formule : $100 * \frac{\text{Quantités de déchets valorisés}}{\text{Quantité de déchets pris en charge} - \text{Quantité de déchets dangereux}}$ Sur 2022 : données France uniquement

4.3 - Biodiversité et écosystèmes

Nombre de chantiers de dépollution réalisés	France	286	245	17%	-
Superficie ayant fait l'objet de travaux de dépollution (ha)	France	257	330	-22%	-

Annexe 1 - Tableau de bord des principales informations, sociales environnementales et sociétales

Indicateur	Données disponibles	2023	2022	Variation	Définition
Partie 5 - Être acteur des territoires et travailler avec nos parties prenantes					
5.1 - Communautés affectées					
Nombre de partenariats signés avec les écoles	France	2	2	0%	-
Montant des opérations de mécénat, soutien aux opérations caritatives, communautés locales (€)	VALGO	234 000	-	-	-
5.2 - Consommateurs et clients finaux					
Nombre de chantiers réalisés	France	1 115	954	17%	-
Taux de dossiers ayant fait l'objet de l'envoi d'un questionnaire de satisfaction	France	100%	100%	0%	-
5.3 - Relations avec les fournisseurs					
Taux de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation	-	-	-	-	-

Annexe 2 - Informations obligatoires relatives à l'article 225-102-1 du Code du commerce

<p>Conséquences sur le changement climatique</p>	<p>Le groupe a développé depuis plusieurs années un plan d'action ambitieux d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique présenté dans la partie 4.1 de la DPEF. En complément et dans la perspective de la mise en œuvre de la CSRD, le groupe initiera en 2024 l'élaboration d'un plan de transition.</p>
<p>Engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable</p>	<p>Cf . Chapitre 4.2 – Economie circulaire.</p> <p>De par son activité, le Groupe n'est pas directement concerné par les enjeux liés à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable. Ces éléments n'ont donc pas été traités dans la Déclaration de Performance Extra-Financière.</p>
<p>Accords collectifs conclus dans l'entreprise – impacts sur la performance économique et les conditions de travail</p>	<p>En l'absence de représentation syndicale, les seuls accords existants chez VALGO sont un accord temps de travail, dont le bénéfice est d'encadrer les modalités relatives au temps de travail et d'y définir les compensations associées et une déclaration unilatérale de l'employeur sur la protection sociale. Concernant cette dernière, le bénéfice est d'apporter une couverture santé et prévoyance à nos salariés.</p>
<p>Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité</p>	<p>Cf. Chapitre 3.2 Avoir un management responsable de proximité - § Diversité et égalité des chances . Il est à noter qu'en 2023, il n'a pas été possible de calculer l'indice EGAPro l'effectif des groupes valides étant inférieur à 40% de l'effectif total.</p>
<p>Actions visant à promouvoir le lien Nation – Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves</p>	<p>Aucune action n'a été initié à ce stade au sein du groupe visant à promouvoir le lien Nation-armée et/ou à soutenir l'engagement dans les réserves. (Une réflexion sur ce sujet sera initiée en 2024).</p> <p>Le premier niveau d'action sera de procéder au recensement des salariés réservistes.</p>
<p>Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives</p>	<p>Cf. Chapitre 3.1 Be VALGO - § Qualité de vie et conditions de travail - Encourager la pratique sportive et l'engagement des collaborateurs</p>
<p>Mesures prises en faveur des personnes handicapées</p>	<p>Cf. 3.2 Avoir un management responsable de proximité - § Accompagner les travailleurs en situation de handicap</p>

Annexe 3 - Rapport du professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1873 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») de votre société (ci-après « entité »), présentée volontairement dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

1. Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

2. Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Le groupe a procédé pour l'exercice 31 décembre 2023 à l'établissement de sa première déclaration de performance extra-financière, c'est pourquoi les indicateurs de

l'année 2022 ne sont pas systématiquement présentés ;

- Le processus de suivi et de collecte des résultats (indicateurs) mériterait d'être élargi à l'ensemble du groupe. En effet, le périmètre de reporting de certains indicateurs quantitatifs est à ce jour limité au périmètre France et le périmètre Monde est parfois incomplet ;
- Les indicateurs pour la « Conduite des affaires » n'ont pas été calculés pour 2023.

3. Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

4. Limites inhérentes à la préparation des informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Annexe 3 - Rapport du professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (exercice clos le 31 décembre 2023)

■ 5. Responsabilité de la société

Il appartient à la Direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Président.

■ 6. Responsabilité de l'expert-comptable désigné Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

■ 7. Dispositions réglementaires et référentiel normatif applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, aux normes professionnelles de l'expert-comptable applicables en France, aux textes légaux et réglementaires applicables aux professionnels de l'expertise comptable que nous sommes tenus de respecter et au programme de vérification élaboré par BM&A.

■ 8. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce, le code de déontologie des professionnels de l'expertise comptable ainsi que les dispositions prévues dans la norme ISO 17029. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques, des normes professionnelles, de la norme ISO 17029.

Annexe 3 - Rapport du professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (exercice clos le 31 décembre 2023)

9. Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés en mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

10. Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Le cas échéant, nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenue, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;

Annexe 3 - Rapport du professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (exercice clos le 31 décembre 2023)

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
 - pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 55% et 85% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
 - nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
- Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon les normes professionnelles de l'Ordre des experts-comptables ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Paris, le 11 juin 2024



Marie-Cécile Moinier
Membres de l'Ordre des experts-comptables

¹ VALGO SAS

Annexe 3 - Rapport du professionnel de l'expertise comptable, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (exercice clos le 31 décembre 2023)

Annexe 1 :

Informations quantitatives	Informations qualitatives
<ul style="list-style-type: none">Informations sociales : Effectif salarié, Accidents du travail (Taux de fréquence, Taux de gravité), Taux d'absentéisme, Taux de féminisation, Masse salariale consacrée à la formation ; Nombre de nationalités représentées.Informations environnementales : Nombre d'incidents avérés liés à l'environnement ; Quantité totale de déchets pris en charge, Consommations (électricité), Bilan Carbone.Informations sociétales : Nombre de partenariats avec des écoles, Nombre d'incidents liés à la RGPD ou la cybersécurité.	<ul style="list-style-type: none">RSE : Politique RSE.Performance chantiers : Politique QSSE, Certificats AFAQ, MASE, LNE, Qualibat.Humains : Procédure recrutement, Welcome book, Règlement intérieur, Accord de participation, Accord temps de travail, Plan de formation.Transition écologique : Procédure de déplacement, contrats cadres.Réalisation d'un bilan carbone.



VALGO

Médecin de la terre



www.valgo.com